

Saint-Pavace

Saint-Pavace



sommaire

Mairie

- *Le mot du maire* 3
- *Urbanisme* 4
- Rappel • Cadastre • Zone du Bois du Breuil
- Maison d'enfants des Apprentis d'Auteuil •
- *Voirie* 7
- Assainissement de La Mue : marché de travaux • Rénovation de l'éclairage public et économie d'énergie • Rue du Monnet •
- *Travaux et bâtiment* 8
- Salles associatives et RAMPE • Cimetière
- Restauration des tableaux de l'église • Au-tour de la rivière et de la mare découverte • Le haut débit ou montée en débit d'internet
- Terrain d'entraînement de football •
- *Commission familiale sociale et scolaire* 9
- *Centre communal d'actions sociales* 10
- *Conseil municipal Enfants* 11
- *Commission animation* 12-13
- *Communauté de communes* 14

Une page d'histoire

- *Les lavoirs* 15-16
- *Saint-Pavace et Sainte-Anne* 16-17

Écoles

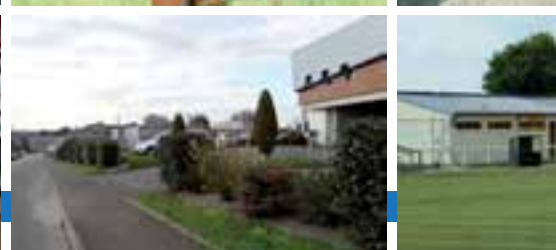
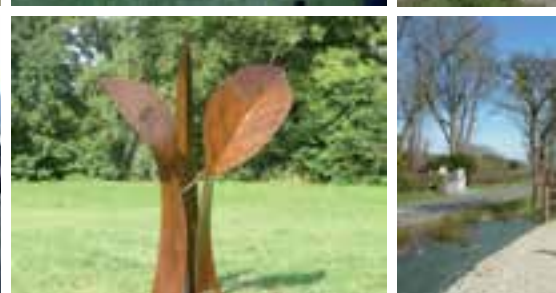
- *La plume à l'oreille* 19-22

Associations 24

- FCPE • Comité des Fêtes • Amitiés Loisirs • Harmonia • Harmoni'Hom • Les Créateurs et Amis de l'Art • UNC AFN • A.S. Saint-Pavace
- Section Gymnastique • Tennis Club • Cyclo-Tourisme • Tennis de table • ACPG CATM • FNACA • Accueil Saint-Pavace •

Divers 35

- *Plan de la commune* 39
- *Memento / Numéros utiles* 40





Le mot du maire

*L'équipe municipale sera heureuse
de vous recevoir
le mercredi 8 janvier 2014 à 19h
à la salle de loisirs,
pour les vœux de la nouvelle année.*

2001 – 2014 Merci !

Faire un dernier mot du Maire avant de tirer sa révérence est un exercice difficile.

Après 25 années au service de la commune, élu conseiller municipal en 1989, dont 13 années comme maire, j'ai estimé qu'il était raisonnable de laisser la place à des plus jeunes. Je n'en doute pas, ils apporteront leur dynamisme pour un développement équilibré de notre Commune.

Je voudrais simplement vous dire MERCI.

Merci aux conseillers qui ont participé, avec moi, aux divers aménagements. Les uns et les autres ont pu observer l'évolution de notre commune.

Merci, à tous ceux qui nous ont soutenus, notamment en nous faisant part de leur satisfaction pour telle ou telle réalisation.

Merci à ceux qui, simplement, nous ont fait remonter les points à améliorer

Merci aux bénévoles, nombreux, de nos associations qui, pour certains presque quotidiennement, œuvrent pour un mieux-être des palvinéens.

Merci au personnel communal, à tous les échelons, sans eux, le Maire ne pourrait pas faire grand-chose. Ils ont toujours été attentifs, au service des habitants.

Je conclusais mon premier mot du maire, dans le Flash de Printemps 2001, par

« **Vous nous avez fait confiance,**

Nous ferons ce qu'il faut pour y répondre en mettant d'abord l'homme au cœur de nos préoccupations »

C'est ce que nous avons essayé de faire, j'espère ne pas vous avoir déçus.

Je souhaite que 2014 soit, pour chacun d'entre vous, une année qui rimera avec joies, espérance et santé et, pour notre commune, avec dynamisme et nouvel élan.


Philippe Poumailloux
Maire





Philippe COUSIN
maire adjoint

Urbanisme

III Rappels

1 – Toute modification d'aspect extérieur de votre habitation doit faire l'objet d'une demande préalable de travaux : ravalement de façade, clôture, fenêtres de toit, modifications d'ouverture, réfection de toitures, auvents, etc.

2 – Tout changement d'usage de local doit faire l'objet d'une demande en mairie (exemple : garage transformé en pièce d'habitation).

Toute autorisation de travaux doit faire l'objet d'un affichage lisible depuis la voie publique pendant toute la durée des travaux, à compter de l'accord donné par la mairie.

Pendant l'année, 32 rendez-vous en mairie ou par téléphone ou par mail ont permis de discuter de projets de travaux pour vérifier leur compatibilité avec le règlement de la zone d'habitation.

III Cadastre

Pour consulter un plan cadastral sur tout le territoire national connectez-vous sur **www.cadastre.gouv.fr**

Vous pourrez éditer des extraits de plan et commander en toute sécurité des feuilles de plan sur différents supports.

• Bilan statistique annuel

- 43 déclarations préalables : préaux, abris de jardin, ravalements de façade, clôtures, piscines, fenêtres de toit, réfections de toiture.

- 14 permis de construire : constructions neuves ou aménagements importants nécessitant un permis.

- Demandes de certificats d'urbanisme : soit en vue de projets de construction, soit en cas de changements de propriétaires.

Notre Plan Local d'Urbanisme et le règlement (par zones) s'y rapportant sont consultables en mairie et en cas de nécessité, un rendez-vous peut-être demandé en mairie avec l'adjoint chargé de l'urbanisme.



Modifications légales importantes en vue :

- le passage au PLU* intercommunal à l'échéance 2017 est en discussion à l'assemblée nationale (décision en janvier 2014)

- toutefois, le maire conserve la responsabilité de la signature des permis de construire

- d'autre part, plusieurs éléments vont agir dans le sens de la densification des constructions : la mise en place du SCOT** (du Pays du Mans, d'une part et une orientation, à terme, vers la suppression du COS***).

* PLU : Plan Local d'Urbanisme

** SCOT : Schéma de Cohérence Territorial

*** COS : Coefficient d'Occupation des Sols

III Zone du Bois du Breuil

Un permis de construire a été accordé aux établissements TRUFFAUT pour une jardinerie, et selon les prévisions, les travaux d'aménagement de la voirie débiteront au cours du 1^{er} semestre 2014.

Le futur emplacement des établissements Truffaut



Le dossier du projet du magasin SUPER U est en attente de la décision du Conseil d'État, qui doit examiner le recours déposé.

Cabinet Guillerminet

Géomètres-Experts associés
Administration de biens

Tél. : 02 43 82 32 00

Email : GuillerminetSA@Aol.com
site : GuillerminetSA.Free.fr

7, rue de Belle-Ile - BP 40012
72190 Coulaines



■ Maison d'enfants des Apprentis d'Auteuil

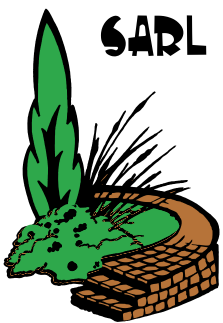
Créée en 1866, la fondation Apprentis d'Auteuil qui accueille, éduque et forme des jeunes s'implante à Saint-Pavace

Les travaux sont déjà bien avancés Chemin des Mantellières.

3 maisonnées et un bâtiment administratif sont en cours de construction pour l'accueil de 32 enfants, âgés de 6 à 18 ans, dont des fratries, avec une ouverture prévue en août 2014. « Les jeunes accueillis au sein d'une maison d'enfants à caractère social nous sont confiés par les services de l'Aide sociale à l'enfance du Conseil général dans le cadre d'une mesure de protection de l'enfance » explique Daniel Fasquelle, directeur d'établissement. « Nous étions auparavant à La Bruère-sur-Loir mais, en lien avec le Conseil Général, nous avons souhaité nous rapprocher du Mans, notamment pour pouvoir mieux travailler avec les familles des enfants accueillis ».

L'équipe de la MECS* sera composée d'un directeur, de deux chefs de service, d'une quinzaine d'éducateurs, de maîtresses de maison qui organisent et accompagnent la vie quotidienne des jeunes, et de surveillants de nuit... au total plus de 25 salariés au service de ces jeunes. « La MECS fonctionnera sur un modèle familial en groupe de vie éducatif avec un accompagnement de proximité de l'équipe éducative. Nous nous inscrivons également dans une dynamique d'ouverture vers notre environnement proche et ceci dans différents secteurs (scolarité, activités sportives et associatives, participation à la vie de la cité...) afin d'éveiller les jeunes à la citoyenneté et à leur rôle dans la société. » Bientôt Apprentis d'Auteuil célébrera ses 150 ans d'expérience d'accueil de jeunes ! ▶

*MECS : Maison d'Enfance à Caractère Social



SARL AUBIER SERVICES

ENTRETIEN Particuliers

**Tonte
Bêchage
Taille**

Entretien phytosanitaire

**ALLEGEMENTS
FISCAUX**

contact@aubierpaysage.com
www.aubierpaysage.com

Z.A. de Champ Fleuri 2 72190 St PAVACE

02 43 82 11 62



**Charpente Couverture
Zinguerie**

Tréhard SARL

24, rue de la Charmille - 72190 Saint-Pavace

Port. : 06 08 93 40 58

Tél. : 02 43 82 00 81



Jean-Claude MOSER
maire adjoint

Voirie

Assainissement La Mue : marché de travaux

Suite à la consultation en procédure adaptée et à l'analyse des offres, l'entreprise HRC a été retenue pour un montant de 224 105,46 € H.T. avec des canalisations en fonte.

La fonte est le matériau préconisé pour ce chantier qui se trouve en profondeur, dans la nappe phréatique et avec une faible pente.



Cette opération était prévue dans notre plan de zonage d'assainissement collectif. Les travaux ont duré 8 semaines et sont maintenant terminés.

19 maisons sont ainsi raccordées au réseau de collecte des eaux usées.

Cette opération permettra aussi aux habitations sises rue de Bretagne, sur la commune de Coulaines d'être aussi raccordées au réseau (les travaux seront pris en charge par Le Mans Métropole).

Rénovation de l'éclairage public et économies d'énergie

La commune compte 336 points lumineux d'éclairage public dont 137 dans les lotissements du bourg.

Elle projette de rénover progressivement ce parc, dans le but de réduire les consommations électriques et la pollution lumineuse tout en améliorant l'éclairage.



Le changement de mâts dans les lotissements participera également à l'embellissement de la commune par la pose de nouveaux matériels plus esthétiques.

52 mâts ont été remplacés au mois de mars 2013 dans les rues de Château, rue des Saules et rue de la Charmille, par des éclairages LED, pour un montant de 79 044 € TTC.

L'ADEME et l'État ont participé au financement à hauteur de 18 000 € chacun.

En parallèle, la commune a diminué d'une heure la durée d'éclairage nocturne en ramenant de minuit à 23h l'extinction des lampadaires.

Rue du Monnet

La rue du Monnet constitue l'axe principal d'entrée dans le bourg de Saint-Pavace en venant de Coulaines et du Mans.

Compte tenu de l'investissement lourd, la municipalité a décidé de réaliser l'aménagement de la rue du Monnet en plusieurs tranches : la première en 2007 a concerné le centre bourg devant les commerces.

En 2013, la seconde tranche, de la rue de Château au carrefour de la Belvaudière, a été aménagée pour une mise en valeur de l'entrée du bourg.

Le coût des travaux s'est élevé à 512 000 € TTC, financé avec une aide de l'État de 40 000 €.



Radars pédagogiques

Pour la sécurité mais aussi la tranquillité des riverains, la vitesse est réduite à 30 km à l'heure dans la rue du Monnet. Cette vitesse contrôlée permet d'atténuer le bruit de roulement sur les pavés.

Nous demandons aux usagers de la RESPECTER.
Nous avons relevé des vitesses allant jusqu'à 82 km/h!
Nous laissons à chacun le soin de mesurer les conséquences possibles de telles incivilités. ▶



Claude CREVEL
maire adjoint

Travaux et bâtiments

III Salles associatives et RAMPE

La commune a acquis en 2011 une maison ancienne du bourg, 2 rue des Caillères, avec pour projet d'accueillir les ateliers de l'animatrice du Relais Assistantes Maternelles Parents Enfants communautaire et également des activités associatives.

Les bâtiments vernaculaires (vieux puits et ancien four) se situant dans l'environnement immédiat de cette maison seront également restaurés. Le projet avait été mené en liaison étroite avec le CAUE dans ce but. Au total ce seront 112 m² de locaux municipaux supplémentaires.

Par ailleurs, la commune a fait l'acquisition d'une bande de terrain permettant de rejoindre l'espace vert créé et l'école maternelle. L'accès à l'école maternelle par la rue des Caillères génère des stationnements anarchiques et l'étroitesse des trottoirs ne facilite pas l'accès pour les poussettes. Ainsi, l'accès à l'école maternelle sera totalement sécurisé à partir de la place de l'église.

Le permis de construire a été délivré le 5 mars 2013.

Le coût des travaux de bâtiment et d'aménagements extérieurs est estimé à 510 348 € TTC.

La dotation d'équipement des territoires ruraux de l'Etat a été accordée à hauteur de 20% soit 79 838 €.

Le financement est complété par une subvention du Pays du Mans de 20 000 € et un fonds de concours de la Communauté de Communes des Rives de Sarthe de 50 000 €.

III Cimetière

La commune a décidé la reprise de 13 concessions dans le cimetière communal, concessions de plus de trente ans d'existence dont l'état d'abandon a été constaté à deux reprises, à trois ans d'intervalle, le 17/06/2010 et le 17/09/2013.

Un mois après la publication de l'arrêté municipal, les matériaux, monuments et emblèmes funéraires qui se trouveront encore sur les concessions seront enlevés par les soins de la commune.

Les restes inhumés dans ces concessions reprises seront exhumés par la commune en vue de leur ré inhumation dans l'ossuaire communal, qui a été construit cette année.



III Restauration des tableaux de l'église

La commune fait restaurer 2 tableaux de son église « Noli me tangere » et une « Nativité » pour un coût de 9 986,34 € TTC.

Une souscription publique a été ouverte. À ce jour, 2 560 € ont été récoltés. Il est toujours possible de participer (un reçu fiscal sera fourni sur demande - 66% sont déductibles de votre impôt sur le revenu).

Bulletin de souscription à la mairie et sur le site de la commune (www.saint-pavace.fr)

Les tableaux étant des œuvres inscrites aux monuments historiques, des demandes de subvention ont été déposées auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles et du Conseil général.



L'hiver arrive... Pensez à :
Nettoyer les buses de vos entrées d'habitation
ou de champs obstruées par les feuilles.
Dégager les trottoirs enneigés ou verglacés

Autour de la rivière et de la mare découverte

Les enfants du CE2, CM1 et CM2 ont réalisé avec l'aide de leur professeur des panneaux consacrés à la faune et à la flore de notre bord de rivière.



Claire Felloni, Christian Kerihuel et Emilien Legeais ont fait des photos, proposé les définitions techniques et les enfants ont ajouté leurs textes et dessins.

Antoine Levisse de « Lettre et Création » a numérisé les images et conçu les panneaux.

Des demandes de subvention ont été déposées auprès du Conseil général (dossier déclaré non éligible) et du Pays du Mans.

Le coût de 5695 € a été financé avec une subvention du Pays du Mans sur des fonds européens pour 950 € et un autofinancement communal.

Le haut débit ou montée en débit d'internet

L'opération a été inscrite au budget 2013 pour 205 200 € TTC.

Le cabinet AM Télécom Conseil a préparé le dossier de consultation. L'offre retenue est celle de France Télécom Orange pour 176 066 € TTC. 4 opérateurs seront présents : Orange, SFR, Bouygues et Free.

Durée de l'opération : 11 mois – mise en service prévue en juillet 2014.

Terrain d'entraînement de football

Le terrain d'entraînement de football du Lauzai qui a été impraticable tout l'hiver dernier (flaques d'eau en divers endroits) nécessitait une réfection pour permettre au club de foot d'y jouer afin de préserver le terrain d'honneur.

La municipalité a décidé de le drainer et de le reprofiler. Après consultation, la société Spartel (spécialisée dans l'entretien des équipements sportifs) a été retenue pour un coût de 30 535 € TTC.

Une subvention de 9 300 € a été accordée par la Ligue du Football Amateur. ▶



Taille des haies

Afin d'éviter toute gêne et contribuer à la sécurité des piétons, les propriétaires ont obligation de tailler les haies qui empiètent sur le domaine public.

De même, les branches d'arbres ne doivent pas toucher les fils conducteurs aériens (lignes électriques, téléphoniques, éclairage public)...



- Charpente
- Couverture
- Ramonage
- Traitement de Toiture

Les Ruches - 72190 Saint Pavace

02 43 76 05 79

Commission familiale sociale et scolaire

III Les écoles

Espace numérique de travail - ENT

Depuis le mois de juin, la commune de Saint-Pavace participe à la mise en place de l'espace numérique de travail (e-primo) au sein de son école primaire. Il permet aux élèves de s'approprier les apprentissages dans un environnement numérique sécurisé et facile d'accès. Un compte est ouvert pour chaque élève ; c'est un lien entre l'élève, l'école et le domicile. Le coût est de 1,50 € HT par élève par an.



La cuisine du restaurant scolaire

Des efforts sont faits pour privilégier les producteurs locaux : achat de viande, de pain, et autres aliments (légumes, fruits)...



Une climatisation a été installée dans la réserve pour une meilleure conservation des denrées.

Dans le coin préparation, la partie carrelage a été complétée jusqu'au plafond pour une facilité d'entretien.

Le restaurant scolaire a participé à une action sur la réduction des déchets alimentaires, initiée par le Pays du Mans et la Communauté de communes, dans le cadre du programme local de prévention des déchets. Pendant 6 semaines en mai et juin 2013, des pesées ont été effectuées au retour des assiettes.

Le bilan est satisfaisant ; cette opération a permis de sensibiliser les enfants au gaspillage.

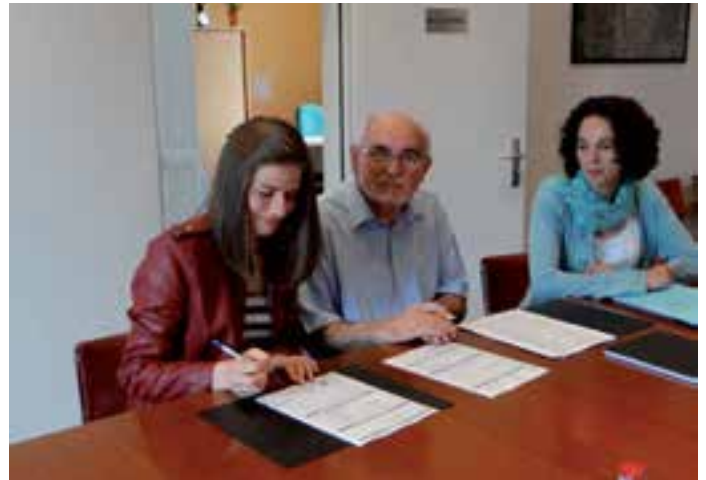


Anne Gaëlle CHABAGNO
maire adjoint

Le personnel

Le 5 juillet, la commune a signé un Contrat Emploi d'Avenir en présence de la Mission locale.

Claire BEURY (à gauche sur la photo), jeune palvinéenne, intervient depuis le 1^{er} septembre, dans les différents services périscolaires tout en préparant un CAP petite enfance.



III Les rythmes scolaires

La municipalité a proposé aux enseignants et aux parents d'élèves un projet d'organisation pour la rentrée 2014. Le cadre a été défini et validé en conseil d'école le 26 novembre et accepté par le Directeur d'Académie.

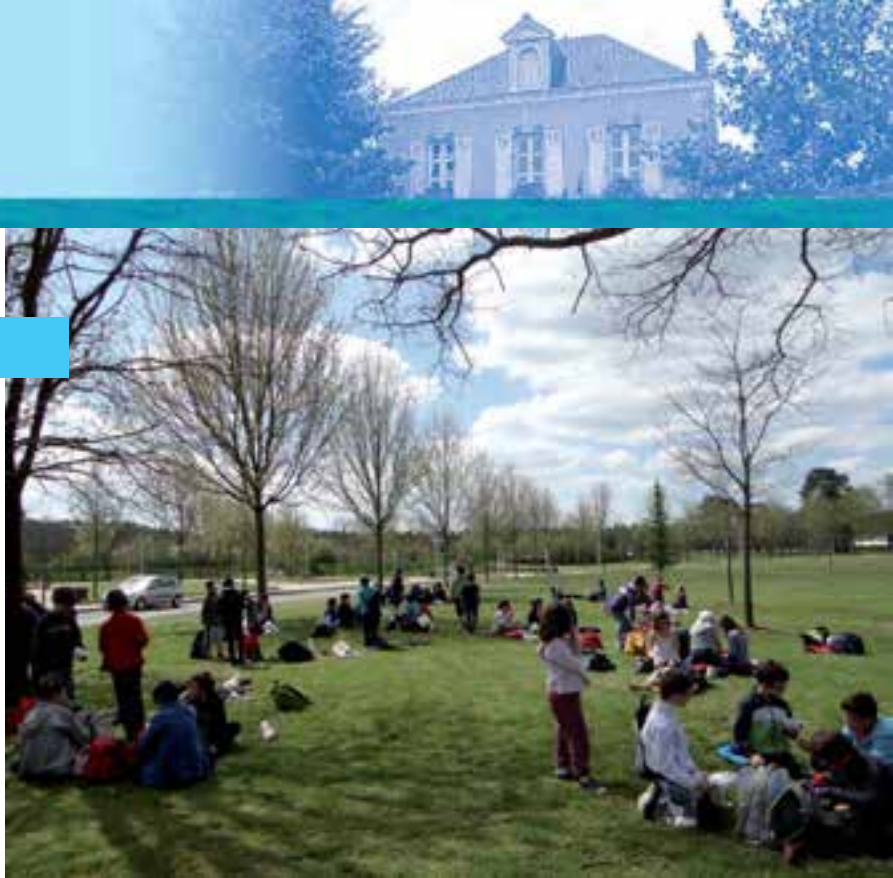
Le projet :

- L'école commencerait plus tôt tous les matins : 8h45 à 11h45
- Classe le mercredi matin avec une garderie de 11h45 à 12h30
- 3 soirs par semaine l'accueil périscolaire commencerait à 16h jusqu'à 16h30 avec des petites activités rapides ou de l'étude surveillée
- 1 soir par semaine, ce temps périscolaire débiterait à 15h jusqu'à 16h30. Cette plage horaire permettrait des activités plus longues et plus structurées

L'étude surveillée pour les primaires se ferait pendant $\frac{3}{4}$ d'heure 3 soirs de 16h à 17h en incluant un temps de récréation préalable.

Chaque soir, l'accueil périscolaire habituel prendrait le relais de 16h30 à 18h30 sous la forme pratiquée actuellement. ▶





Centre communal d'actions sociales

Participation aux frais de centres aérés

Le CCAS peut participer aux dépenses de centres aérés des familles palvinéennes qui fréquentent les structures des communes limitrophes.

Sur présentation de pièces justificatives, (attestation de présence, avis d'imposition et RIB), une aide de 4 à 10 € par jour peut être allouée, en fonction des revenus familiaux. Le règlement fixant les critères d'attribution est disponible en mairie.

Le pique nique des enfants au centre aéré

De nombreux partenaires peuvent répondre aux besoins des personnes en difficultés

Le CCAS, étudie en toute discrétion les demandes. Toute personne rencontrant des difficultés momentanées peut prendre contact avec la mairie : Anne Gaëlle Chabagno, maire adjoint, accueille et guide les familles dans leur demande.

L'assistante sociale du secteur : M^{me} BERRON, au centre social Circonscription de la solidarité départementale de la Couronne Mancelle
2, rue de Belle Ile à Coulaines
Tél. : 02 43 74 11 10

Le CLIC : Centre Local d'Information et de Coordination, au service des personnes âgées, de leur famille, des professionnels, des bénévoles, des élus...
Ce service permet d'avoir un interlocuteur unique capable d'informer sur tous les aspects de la vie quotidienne (loisirs, services à domicile, adaptation de l'habitat, structures d'accueil et d'hébergement...) et d'orienter vers le bon dispositif de prestations
Service gratuit ouvert à tous : 24 rue de la Paix à Coulaines
Tél : 02 43 21 10 20

L'ASIAPAD : un service de soins et un service d'aide à domicile :

- Les soins : ce service, proposé sur prescription médicale et pris en charge à 100% par les caisses de retraite, permet aux personnes âgées de recevoir chez elles des soins liés, soit, à une pathologie soit à une perte d'autonomie. Ces soins sont assurés par des aides-soignantes diplômées (toilette, lever, habillage, aide aux repas...).

- L'aide à la vie quotidienne telle que le ménage, le repassage, la préparation des repas », effectuée par du personnel spécialisé dans le ménage et l'aide à la personne, ce dispositif ne nécessite pas de prescription médicale. Payant, il peut, néanmoins, être pris en charge partiellement par l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) et ou par les caisses de retraite complémentaire. Utilisé de façon régulière ou occasionnelle, il permet aux aînés de continuer à vivre chez eux.

62, rue du Général de Gaulle à Coulaines
Tél. : 02 43 82 47 06



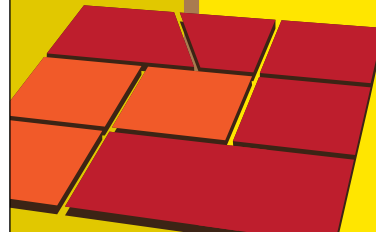
- Au service des personnes âgées et/ou en situation de handicap ;

- Au service des familles.

Delphine Ageorges &
Nathalie Deshaies
Responsables de secteur

Fédération Famille Rurales - 34, rue Paul Ligneul au Mans
Vendredi de 10h à 12h. - Tél. rép. 02 43 39 34 36
courriel : besoindaide.sap@orange.fr.

P. LALOS
Carrelage - Faïence
Moquette



Chemin des Ruches
72190 Saint-Pavace
Tél. : 02 43 76 04 79
Fax : 02 43 81 96 42

Conseil municipal Enfants

Les élections ont eu lieu le 10 octobre.

L'ensemble du conseil municipal enfants s'est réuni le 18 novembre. Monsieur le Maire a remis à chacun des 6 nouveaux un fascicule « à la découverte de ta commune » et la médaille symbole de leur fonction qu'ils porteront à chaque manifestation.

Cette médaille leur sera offerte à la fin de leurs deux années de mandat ainsi qu'une revue de presse relatant toutes les actions qu'ils auront menées.

À partir des affiches de leur campagne électorale, des projets ont été mis en place :

- **Une action humanitaire** en faveur des enfants des Philippines (région dévastée par un typhon). Une marche a été organisée dans le village le samedi 21 décembre 2013 de 11h à 12 h avec collecte de fonds qui seront reversés au Secours Populaire
- **Le lundi 16 décembre**, participation au jury des maisons illuminées et décorées pour Noël (découverte de toute la commune)
- **La participation aux différentes manifestations patriotiques** (11 Novembre, 19 Mars, 8 Mai) avec lecture de poèmes évoquant les années difficiles de notre histoire commune



- **Une réflexion en faveur de l'embellissement** de la commune et de son entretien et d'une éventuelle animation
- **Une visite** de l'Assemblée Nationale et de l'Arc de Triomphe le 5 mars 2014. ▶



Pollen Fleurs

Emmanuelle Ragot



31, Grande Rue - 72240 CONLIE
Tél. : 02 43 20 51 80

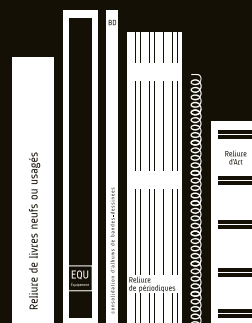
65, rue du Général de Gaulle
72190 COULAINES
Tél. : 02 43 54 29 36



Atelier de reliure Saint-Luc

Le relieur à votre service
pour vos petits et grands
travaux de reliure

24 rue Carnac 72190 Coulaines
T. 02 43 811 866 / F. 02 43 81 19 26
info@reliuresaintluc.com
www.reliuresaintluc.com





Michelle BOUQUET
maire adjoint

Commission animation

Communication Vie Associative



M. le Maire présente ses vœux pour la nouvelle année à tous les palvinéens



Depuis maintenant 5 ans, la municipalité honore les nouveau-nés en plantant le long des promenades un arbre pour chaque enfant



L'exposition des



Tous les 2 ans, la commune organise une fête du village où toute la population est invitée un samedi après-midi avec animation sur le pré du Dômé, apéritif, plateau repas, feu d'artifice et soirée dansante. Date fixée : samedi 28 juin 2014



Les concerts pour la Fête de la Musique : la chorale Harmonia et l'Harmonie de Beaumont



L'accueil des nouveaux arrivants invités par l'Accueil St Pavace et la municipalité



La balade chantée le long de la rivière : Anne-Marie et Jacky ont interprété des chansons françaises à texte



La porte-ouverte d'Amitié incontournable confitures réalisés par les adhérents

Tout au long de l'année, la commune et les associations proposent des animations diverses auxquelles peuvent participer tous les habitants qui le souhaitent.



Amis de l'Art

Remise de prix à tous les lauréats du concours de fleurissement – rappel : il n'y a pas d'inscription, le jury visite tous les jardins visibles de la rue



Le Bric à brac organisé par le Comité des Fêtes



Loisirs avec ses et travaux manuels



Les illuminations de Noël
Passage du jury composé de conseillers municipaux enfants et adultes

Médailles de la Jeunesse et des Sports

Le 1^{er} décembre, Valérie Huart et Philippe Leveau ont reçu la médaille de bronze de Jeunesse et Sports.

C'est une distinction bien méritée car tous deux œuvrent depuis de nombreuses années bénévolement auprès des associations sportives de la commune.



Communauté de communes

III *Le conseil municipal a donné un avis favorable aux modifications de statuts de la Communauté de communes*

• La Communauté de Communes des Rives de Sarthe a été saisie d'un projet de pôle de santé, porté par les médecins du canton de Ballon, s'appuyant sur une maison de santé pluridisciplinaire à créer, sur la commune de Sainte Jamme sur Sarthe.

Aussi, par délibération n°2013-008, la Communauté de Communes des Rives de Sarthe a décidé la modification suivante de ses statuts : « *Soutien à l'installation et au maintien de professionnels de santé et notamment aux maisons médicales dans les conditions définies par l'article L 1511-8 du CGCT* ».

• Règles de représentation au sein du conseil communautaire de la Communauté de Communes des Rives de Sarthe, applicables lors des échéances de 2014.

Accord local, tel que défini par les articles L. 5211-6-1 et L. 5211-6-2 du Code général des Collectivités Territoriales et basé sur la représentation suivante :

Nombre total de sièges : 26

La Bazoge : 8 sièges

Neuville sur Sarthe : 6 sièges

Sainte Jamme sur Sarthe : 6 sièges

Saint Pavace : 6 sièges

• La Communauté de Communes des Rives de Sarthe, à l'issue de ses travaux en matière d'équipements sportifs, a mis en évidence un projet communautaire autour du tennis, ayant pour vocation le développement de l'activité, sous toutes ses formes, mais également l'allègement des plannings des équipements sportifs communaux.

La Communauté de Communes a alors acté le principe de la construction de trois courts de tennis couverts : deux à Saint-Pavace et un à La Bazoge, ainsi que le transfert de propriété des courts extérieurs des communes vers la Communauté de Communes.

Aussi, par délibération n°2013-048, la Communauté de Communes des Rives de Sarthe a décidé la modification suivante de ses statuts : sous chapitre ACTION EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT SPORTIF, ÉDUCATIF, CULTUREL ET DE LOISIRS : Ajout de « *Étude, construction, entretien et gestion d'équipements sportifs liés à la pratique du tennis : courts de tennis couverts et extérieurs* ».

III *La Communauté de Communes : nouveaux services déchets à partir d'Avril 2014*

À l'issue des consultations annoncées dans le bulletin annuel 2012 de la Communauté de Communes, un système innovant a été retenu, répondant aux principes incontournables que la commission dédiée s'était fixés, pour les services de collecte des déchets :

- le maintien de la qualité du service, notamment en préservant les collectes en porte à porte ;
- la maîtrise des coûts afin de ne pas impacter les redevances annuelles ;
- la performance écologique globale.

Ainsi, à compter de la semaine du 7 avril 2014, vos ordures ménagères et vos emballages recyclables seront collectés le même jour, par l'intermédiaire d'un véhicule spécifique à 2 compartiments : les mercredis pour La Bazoge et Sainte Jamme sur Sarthe ; les Jeudis pour Neuville sur Sarthe et Saint-Pavace. **Pour Saint-Pavace, il y aura donc une seule collecte pour tous les flux et pour toute la commune le Jeudi (sauf le verre, voir ci-dessous).**

Les emballages recyclables continueront à être collectés en mélange : plastiques, emballages métalliques, briques, papier et cartonnettes devront être présentés à la collecte **dans des bacs roulants à couvercles jaunes**, qui vous seront prochainement distribués (voir ci-dessous).



Le verre sera également collecté en porte à porte, dans le même bac roulant que vous présenterez une fois par mois le lendemain d'une collecte classique. Un calendrier vous sera distribué pour repérer ces dates. Des colonnes à verre seront également mises à disposition en déchèterie.

En parallèle, la Communauté de Communes introduit un fonctionnement incitatif afin de se mettre en conformité avec la loi n°2009-967 du 3 août 2009, pour la collecte de vos ordures ménagères. Une base forfaitaire est déterminée en fonction de la composition de votre foyer conformément au questionnaire que vous avez renseigné. Cette base se traduit par une dotation en sacs spécifiques, seuls autorisés à la collecte des ordures ménagères. **Ces sacs de couleur orange** seront à déposer soit tels quels, soit éventuellement dans un bac en votre possession.



La Communauté de Communes ne manquera pas de communiquer plus largement sur les changements introduits par la mise en œuvre de ces prestations.

Retenez d'ores et déjà que la distribution des bacs roulants et sacs évoqués ci-dessus sera réalisée à compter du 6 janvier 2014 et sur une période courant jusqu'au 7 février 2014. Des équipes locales de personnes principalement en recherche d'emploi, encadrées par un responsable logistique procéderont à un passage unique à domicile : remise contre signature ou simple dépôt en votre absence.

Dans le même temps nous déposerons dans vos boîtes aux lettres, le bulletin annuel de la Communauté de Communes, un calendrier de collecte 2014, une nouvelle édition du guide « déchets » et le règlement de collecte actualisé. Ces documents devraient permettre une transition sereine vers ces nouveaux services, qui vous donneront, nous l'espérons, entière satisfaction.

Une réunion publique d'information est prévue à Saint-Pavace le mardi 21 janvier 2014 à 19h à la salle des loisirs pour répondre à toutes les questions.

Les lavoirs



Depuis les temps les plus anciens, l'eau est source de vie. Sa présence conditionne la sédentarisation de la population ce qui explique, en partie, l'origine du « village ». Avant le captage des sources, hommes et bêtes se partageaient l'eau de surface et l'eau souterraine. Si la proximité d'un puits aménagé près des maisons apporte le progrès, la médaille a son revers ! En effet, les eaux usées s'écoulent par des rigoles, parviennent à se mêler et à souiller les eaux de source, dont la conséquence la plus néfaste est d'être à l'origine de nombreuses épidémies, tel la typhoïde et le choléra. On se souvient de la plus meurtrière qui, de 1826 à 1849, fit plus de 600 000 victimes en France. Le 8 février 1851, un décret de Napoléon III rend obligatoire la création d'équipements dits de salubrité publique. Les maires prennent des arrêtés rappelant à tous l'observation des règles d'hygiène. Il n'est plus concevable de laver le linge là où l'on puise l'eau nécessaire aux besoins quotidiens et où s'abreuvent les animaux. D'où la naissance du lavoir communal : Chaque village aura le sien.

À Saint-Pavace, d'après le témoignage d'anciens de notre commune, le lavoir était situé à l'angle de la rue de la Rivière et de la rue des Caillères. Il disparaît dans les années cinquante. On peut le regretter en constatant qu'ici et là, au hasard des déplacements certains villages qui l'ont conservé ont su le mettre en valeur. Construit souvent avec des moyens modestes, le lavoir prend au fil du temps des allures de petits temples rustiques dans de nombreuses régions de France, ainsi en trouvons nous d'agréables témoins en Bourgogne, en Lorraine, en Franche-Comté... Les architectes ont souvent puisé leur inspiration dans l'architecture antique, très à la mode au

XIX^e. siècle, et rivalisé d'imagination. Quelques chefs d'œuvres, témoins de l'époque, font l'admiration des touristes. Ainsi on trouve un magnifique lavoir circulaire, à Grignan (Drôme) Celui de Tonnerre (Yonne) ressemble à un cloître et celui d'Etuz (Haute Saône) se compose de deux temples ; un des plus vieux, construit en 1750 avec les pierres des anciens remparts est conservé à Millau. Si les lavoirs connaissent leur apogée fin du XIX^e siècle avec le développement de la salubrité publique, l'architecture des nouvelles constructions ne séduit plus autant car les matériaux s'appauvrissent. De plus, villes et villages lancent d'ambitieux programmes d'adduction général d'eau qui associé à un équipement ménager « révolutionnaire », condamne les lavoirs à l'obsolescence*. Quand une lavandière devient une star de la pub. Lavandière, la mère Denis, devient, à l'âge de soixante dix ans une star grâce à la publicité, pour la marque de machine à laver « Vedette », découverte par son voisin, un publiciste de l'agence Bazaine. Jeanne Denis naquit le 9 novembre 1893 à Keralain en Bretagne, elle vivra ensuite au hameau du Tôt, près de Barneville en plein Cotentin où elle décéda en 1988. Elle n'avait jamais joué qu'un seul rôle : le sien, celui d'une paysanne pleine de bon sens, garde barrière, puis lavandière, et grand-mère de tous les français, grâce à son célèbre slogan dans la publicité Vedette « *C'est ben vrai tout ça !* ».

Lieu de vie, les lavoirs deviennent lieu de mémoire. En quête de terrains, les communes décident la destruction de ces édifices devenus inutiles. Ainsi, les uns reconvertis en salles d'exposition, les autres en garage, retrouvent une nouvelle vie. Mais charme et authenticité les ont quittés. D'autres villages respectueux du passé et conscients de la richesse de ce petit patrimoine, veillent à leur conservation. En dépit de leur inactivité, ces bâtisses gardent toute leur force dans leur tranquillité envoûtante. Et, pourtant, résonne encore en nous l'écho des battoirs et des bavardages. À chacun de nous de savoir l'écouter.

Hommage à nos grands-mères. Pour blanchir le linge, ma grand-mère utilisait un produit, aujourd'hui oublié, le bleu d'azur. La blancheur du linge, tant vanté par la publicité contemporaine était déjà recherchée à la fin du XIX^e siècle. Aussi, après lavage, pour lui donner une plus grande netteté, on passait le linge dans un bac contenant ce produit obtenu par pulvérisation du bleu d'outre mer (sorte de minerai friable, appelé scientifiquement « lazulite », importé de Chine où du Pérou. Ce produit était vendu dans des boîtes ornées de magnifiques étiquettes lithographiées.



* En effet, à l'arrivée de la machine à laver dans les années 1950-1960, le lavage du linge s'accomplit à domicile

Saint-Pavace



Nous nous souvenons aussi combien les grands-mères économisaient leur linge : les grands draps, plusieurs fois ravaudés, étaient reconvertis en torchons. Elles récupéraient aussi tout ce qui pouvait, à leurs yeux, avoir quelque utilité. Combien d'entre nous n'ont pas trouvé, lors d'une succession, ces petites boîtes à biscuits métalliques, naïvement décorées, contenant, soigneusement pliés, ces cols en piqué, ces jabots de dentelle fine, ces boutons de nacre, de laiton, voire de porcelaine, sauvés d'une veste démodée, « ça peut toujours servir ». » C'est comme si en fait, nos lavandières voulaient garder les modestes souvenirs de ces vêtements qui avaient accompagné leurs vies Pour

nous, Gamins, les pincés à linge, interdits ! Les ustensiles pour la lessive, sacrés ! Comme nous aimerions retrouver l'ambiance de pureté et de simplicité des lavoirs, comme au temps où les fréquentaient nos grands-mères, où les amoureux aimaient graver leurs promesses sur les murs et où les galopins venaient chahuter et poursuivre les lavandières de leurs farces. C'est peut-être ça la magie des lavoirs.

Annick Michel Lebouc



Sainte Anne est un petit lieu-dit sur lequel était bâtie l'habitation de M. et M^{me} Musserotte que la mairie vient d'acquérir et transformer au n° 2 de la rue des Caillères. Tous les palvinéens sont passés devant cette demeure sans lui attacher une quelconque importance et pourtant...

Pourtant si l'on s'en réfère au cadastre de 1808, dit de Napoléon, c'est l'une des trois habitations qui composent, à cette époque, le « bourg » de Saint Pavace.

Reprenons ce cadastre et partons de l'église au n° 69, traversons le cimetière et prenons le chemin de Saint Pavace à Neuville, (rue des Caillères) sur notre droite l'on rencontre la Cour au n° 65 et, à droite, en face, se trouve Sainte Anne, n° 67 du cadastre. Reste un troisième bâtiment, au sud de l'église, n° 70, qui était le presbytère avant la vente des biens nationaux.



Rappelons que le 2 novembre 1789 les possessions de l'église, appelées de « première origine », sont déclarées biens nationaux et donc l'église, et les trois propriétés susdites, seront vendues à des particuliers au profit de l'état.

Comme on peut le constater le bourg, en 1808, n'est guère accidentogène ! Il est installé à la croisée des chemins, l'un allant vers Neuville (rue des Caillères), un autre de Saint Pavace à Sargé (pas de mention de Coulaines !), et un troisième qui longe la rivière Sarthe appelé « de la vallée de Saint Pavace au Mans ».

Notons que chacune des trois habitations possède évidemment un jardin mais sont, église comprise en dehors du cimetière, enserrées dans des terres labourables.

Le presbytère¹ avec douve et jardin attire lors de sa vente en 1796 la convoitise du maire de Saint Pavace, Jacques Papin, marchand tisser, mais sans doute n'est-il pas assez argenté pour l'acquérir seul car il s'associera avec un nommé Michel Tiercelin et Jacques Legendre, autre marchand tisser et maire de Coulaines. Le trio emporte les enchères lors de la mise en vente du presbytère le 26 prairial de l'an IV (14 juin 1796). En 1807 les deux comparses du sieur Papin lui cèdent leur part et c'est bien lui, maire de Saint Pavace qui est propriétaire en 1808 du bâtiment cadastré au n° 70.

et Sainte-Anne

Le bâtiment, après avoir appartenu à la veuve de Louis Poirier puis à Julien Montanger, sera démoli partie en 1862 et partie en 1868.

La Cour, construction plus remarquable car probablement dans des temps reculés cour de justice seigneuriale, appartient à l'abbaye Saint Vincent. Elle est adjugée 30 300 F à Louis Fousset de Moutreuil.

Enfin... Sainte Anne. Ce lieu-dit dont l'appellation a excité notre curiosité, n'est pas, comme on pourrait par exemple ci-attendre, un lieu consacré à la mère de Marie, il n'est donc pas étonnant que l'église paroissiale de Saint Pavace ne possède aucune représentation de la sainte. Le lieu-dit et habitation sont répertoriés

comme biens de première origine dans la vente des biens nationaux comme appartenant à la Chapelle Sainte Anne, l'une des treize chapelles, de la cathédrale du Mans, ce qui veut dire qu'elle dépend du chapitre cathédral de Saint Julien.

C'est l'un de ses chanoines, René Pierre Nepveu de la Manouillère

(1732-1810), qui en est en 1790 le propriétaire bénéficiaire. René Pierre Nepveu tire son nom d'une propriété à Pruillé-le-Chétif, la Manouillère, sur laquelle a été bâtie en 1742 une superbe demeure. Grâce à son journal intime il prend place parmi les célébrités sarthoises². Son journal qui va de 1759, année de sa désignation en qualité de chanoine à 1807 vient de faire l'objet d'une nouvelle publication disponible actuellement³.

Si en visitant la cathédrale Saint Julien on fait le tour des chapelles annexes on rencontre celle dédiée à Sainte Anne, Saint Joseph, Joachim⁴. Elle contient les représentations de ces saints et l'on remarque en particulier la statue de Sainte Anne dans son rôle d'éducatrice de Marie.

Pierre Marie Dessommès, le locataire de Sainte Anne, déclare que le 30 mars 1790 René Pierre Nepveu de la Manouillère lui a consenti un bail de 9 années en sa qualité de titulaire de la Chapelle Sainte Anne aux conditions suivantes :

« ... Moyennant la somme de cent trente livres de ferme chacun an à deux termes de Pâques et Toussaint... et pot de vin de 6 livres ». Au fermage et au pot de vin il y a lieu d'ajouter les charges et « subsides »⁵ suivants : « payer les cens et rentes aux seigneurs de fiefs, payer à l'Evêché une rente de vingt deux sols six deniers, fournir pendant le cours dudit bail quinze cents de bonnes thuilles et pareil nombre de bons bardeaux neufs en bois de chêne, de faire les charrois nécessaires pour les réparations dudit lieu et le four, deux bons sauvageons de pommiers ou de poiriers et de les enter six livres de bon beurre frais au mois de may, six bonnes poulettes à l'angevine ». Pierre Marie Dessommès termine sa déclaration en certifiant sa bonne foi et en déclarant qu'il ne sait pas signer.



Le 23 décembre 1791 est vendu, par l'administration du district, le bordage Sainte Anne appartenant à « la troisième chapelle Sainte Anne, dite de la Petite Forêt, à la cathédrale adjugée 4 050 F à Guillaume Nouet, commis au département, avoué au Tribunal du Mans⁶ ». En 1808 Sainte Anne est composé d'une habitation, n°67, donnant sur le chemin, et avec derrière, deux cours et aux n°68 et 69 deux jardins dont l'un contient une autre petite construction. Sans doute, comme cela s'est produit fréquemment, le sieur Nouet n'est-il qu'un intermédiaire délégué par un particulier pour acquérir un bien au profit de son commanditaire peu désireux de se faire connaître, en effet en 1808 le propriétaire est un certain Perrotin Granville du Mans qui vend en 1832 à Poirier fils la maison, à l'occasion appelée d'ailleurs « Saint Ange ».

Le cadastre de 1845 indique que le bâtiment en bordure de la rue est divisé en deux habitations, n°204 et 205 occupées par Louis Poirier, le maire de la commune. La petite construction du jardin a disparu, en revanche jouxtant le cimetière l'on découvre une autre bâtisse, sans doute four, bâtiment d'exploitation, poulailler, remise, écurie ou autre, qui appartient au propriétaire du n° 204.

Le cadastre en 1845



Il nous faudrait sans doute développer bien plus longuement le devenir de ces constructions du « bourg » de Saint Pavace évoquées en ces années du début du XIX^e siècle, cimetière et église comprise. Mais il nous faut nous limiter à cet aperçu avec l'espoir qu'il permettra que subsiste à cet endroit de la commune cette curieuse appellation « Sainte Anne ».

Jean LEMMET

- 1 - Voir sa description complète en 1782 dans : « Il était une fois Saint Pavace, son village », p. 24, 25, 26, 27. Mairie de Saint-Pavace, Mamers 1997.
- 2 - Mémoires de René Pierre Nepveu de la Manouillère publié et annoté par l'abbé Gustave Esnault, Le Mans 1877.
- 3 - Journal d'un chanoine du Mans, texte établi et annoté par Sylvie Granger, Benoît Hubert et Madeleine Taroni. Presses Universitaires de Rennes 2013.
- 4 - Sainte Anne, épouse de Joachim, est souvent représentée enseignant la lecture à Marie.
- 5 - Selon les régions du Maine ces fournitures en nature sont appelés « subsides », « suffrages » ou « faisances ».
- 6 - Girault, abbé, ventes des biens nationaux, 2 Mi 94, ARCH DEP SARTH.



MPO

FENÊTRES

Agence du Mans - ZAC du Cormier
Route de Tours - 72230 MULSANNE

FABRICANT - POSEUR *Depuis 1970* **02 43 14 52 00**
Fenêtres - Portes fenêtres - Portes d'entrée - Volets roulants - Vérandas

SIGNALETIQUE - METALLERIE

Antoine Levisse

Lettre & Création



Signalétique - Métallerie intérieure & extérieure - Sablage

02 43 54 28 18 - 06 65 79 83 68

letcrea@live.fr

La plume à l'oreille

HORS SERIE

Année 2012-2013

Journal de l'école maternelle et élémentaire de Saint-Pavace

Informations :

Le numérique à l'école :



Cette année, après toutes les classes de l'école élémentaire, c'est la classe de moyenne section de Claudette Pasteau qui a été équipée d'un tableau numérique. De plus l'école a été choisie comme école pilote pour la mise en place de e-primos. Bientôt plus d'informations



Spectacles :

Chorale:

Lors de la fête de l'école, tous les enfants ont présenté aux parents leur répertoire de chants sur le thème des saisons.



Spectacle de carnaval



C'est en mars qu'a eu lieu l'après-midi récréatif pour tous les enfants de l'école.

Les élèves de la maternelle ont présenté un petit spectacle sur le thème de notre environnement au fil des saisons.

Théâtre : La classe de CM2 à la salle des concerts.

Les élèves de la classe de CM2 ont travaillé toute l'année pour présenter leur spectacle au mois de juin. L'album choisi pour la mise en scène était « MONGOL » de Karin Serres.



La plume à l'oreille



Sports :

Tout au long de l'année les élèves de l'école maternelle et élémentaire de Saint-Pavace ont fait beaucoup de sports et participé à de nombreuses rencontres sportives : courses bloquées, jeux collectifs, courses d'orientation, rencontre vélos,...

Foot à l'école :

Pour clore l'année, après un cycle de découverte du foot avec Grégory, tous les enfants de l'école ont participé à un après-midi rencontre foot sur le stade de la commune. Cette journée sportive était organisée par le club de foot de Saint-pavace. Merci à tous les bénévoles



Courses bloquées :



Rencontres jeux de lutte, :



Rencontres orientation à la maternelle et à l'élémentaire :



Encore du sport :

Piscine, tennis, vélo et bien d'autres activités encore.





La plume à l'oreille

Projet sur l'école :

Grand décloisonnement :

Une fois par semaine toute l'école décloisonne. Les enfants sont mélangés et participent en petits groupes à des ateliers pour mener à bien les différents projets de l'école.

Jardin de l'école:

on nettoie, on sème, on récolte.



Chants :

On répète pour la chorale.



Cuisine

On mélange, on malaxe, on goûte.



Jeux de société :

On apprend à jouer ensemble.



Panneaux pour la mare

On explique aux autres.



Le cycle de l'eau :

On réalise des panneaux pour une exposition sur l'eau.



Radio :

Pendant une semaine, les élèves des cinq classes ont animé des émissions en direct sur RDJL (Radio Des Jeunes Loustics). Tous les habitants de la commune pouvaient écouter ...



Sécurité routière :

Les élèves des classes de CM1 et CM2 ont participé à une journée de formation à la sécurité routière.



Inauguration du circuit de billes :

Dans le cadre des activités du grand décloisonnement les élèves ont réalisé la maquette d'un circuit de billes. La mairie l'a fait réaliser par l'oncle de Vi kHan.



La plume à l'oreille



Sorties :

Dans le cadre des projets de classe les élèves sont partis à la découverte d'autres lieux ou de spectacles.

Les maternelles :

Les enfants des classes de maternelle sont allés au zoo parc de Pescheray voir les animaux.



Et visiter une ferme à Chau-four Notre Dame.



Les CE2, CM1, CM2 :

Les élèves des classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 sont allés visiter l'opéra Garnier et le muséum d'histoire naturelle.



Visite du château du Lude :

Les CP, CE1, CE2 sont allés visiter le château du Lude et ses jardins. Ils y ont fait des confitures.



Evènements:

Arrivée du Père Noël :



La galette des rois :



Annuaire des associations

Associations sportives	Président(e)	Adresse		Téléphone
Comité Directeur ASSP	Max PASSELAIGUE	3, square de la Grange	72190 SAINT PAVACE	02 43 81 88 53
Section GYMN.DANSE	Valérie HUART	2, allée des Pommiers	72190 SAINT PAVACE	02 43 81 84 88
Section TENNIS	Cathy MEZIANI	Le Pâtis	72190 SAINT PAVACE	02 43 81 17 97
Section CYCLOTOURISME	Max PASSELAIGUE	3, square de la Grange	72190 SAINT PAVACE	02 43 81 88 53
Section FOOTBALL	Thierry NORE	3, allée des Abeilles	72190 SAINT PAVACE	02 43 76 24 50
Section TENNIS DE TABLE	Patrick GAUDEMER	8, allée du Petit Vignard	72190 SAINT PAVACE	02 43 82 58 85
Autres associations	Président(e)	Adresse		Téléphone
ACCUEIL S ^t PAVACE	Valérie HUART	2, allée des Pommiers	72190 SAINT PAVACE	02 43 81 84 88
Club AMITIE LOISIRS	Michel BOUQUET	56, rue de la Charmille	72190 SAINT PAVACE	02 43 81 16 26
COMITE DES FETES	Claude BUON	17, chemin de La Houssaye	72190 SAINT PAVACE	02 43 82 32 57
F.C.P.E.	David BLEU	27, rue de la Rivière	72190 SAINT PAVACE	02 43 82 39 97
Créateurs et Amis de l'Art	Jean BRAULT	18, rue Belle Vaudière	72190 SAINT PAVACE	02 43 82 35 30
Chorale HARMONIA	Cathy MEZIANI	Le Pâtis	72190 SAINT PAVACE	06 03 89 00 75
Chorale HARMONI'HOM	Philippe SAENE	7, allée des Abeilles	72190 SAINT PAVACE	02 43 76 10 67
F.N.A.C.A.	Gérard GEORGES	19, rue de la Paix	72190 COULAINES	02 43 81 41 12
A.C.P.G.	Martial ROUSSEAU	9, rue de la Baule	72190 COULAINES	02 43 82 65 73
UNC AFN	Jean MOULIN	6, rue de Maunon	72440 BOULOIRE	06 87 70 02 79



FRANCE COMBLES

Aménagement de combles
Rénovation • Isolation
Cloisons sèches • Couverture
Charpente • Escaliers

Rue de la Coulée - Z.A. de Champ Fleuri II
 72190 SAINT-PAVACE

Tél. : 02 43 76 16 62

Fax : 02 43 76 43 93

france.combles@wanadoo.fr

*Vous êtes unique,
 votre Solution Informatique aussi*

Entreprises, collectivités...
 Partenaire de votre réseau informatique
 depuis 30 ans, nous imaginons pour
 vous "Votre Solution Informatique".

www.conty-informatique.com

6, rue de Provence
 72190 St Pavace
 Tél. : 02 43 82 06 63
 mail : accueil@ets-conty.fr



Libérateur d'énergies

FCPE



La FCPE, c'est une équipe de parents bénévoles qui participent activement à la vie de l'école :

- **en assistant** aux conseils d'école,
- **en collaborant** avec la mairie pour veiller aux bonnes conditions d'accueil des élèves, ainsi qu'à leur sécurité dans et aux abords de l'école,
- **en intervenant** si besoin auprès de l'Inspection d'Académie pour le remplacement rapide des enseignants en cas de maladie, ou pour dénoncer tout dysfonctionnement,
- **en interpellant** le Ministère de l'Éducation Nationale en cas de désaccord ou de difficulté de mise en place de nouvelles lois (ex. : *service minimum d'accueil à l'école*),

- **en soutenant** l'équipe enseignante et ses projets ; les actions sont toujours au rendez vous pour soutenir les projets de l'école,
- **en réfléchissant conjointement avec la mairie et l'école**, pour le meilleur aménagement possible des rythmes des 4 jours et demi.

Nous privilégierons bien évidemment toujours **l'information aux familles** et resterons à l'écoute de toutes les questions ou suggestions, dans le but de toujours améliorer **le bien-être de nos enfants**. Nous restons bien entendu joignables sur le site : fcpe.saintpavace@gmail.com.

N'hésitez pas à contacter les membres du bureau, ils sont à votre disposition pour tout renseignement.

David BLEU 02 43 82 39 97
Isabelle NIES 02 43 81 71 12

COMITÉ des Fêtes

Merci aux 680 foyers qui par leur soutien ont renouvelé leur adhésion comme membre bienfaiteur. Les sommes ainsi reçues sont redistribuées sous diverses formes : repas et bons d'achat aux seniors, spectacle gratuit et cadeau aux enfants à l'arrivée du Père Noël.

Grâce au dévouement des bénévoles, notre association s'active à divertir les habitants.

Une promenade d'une journée le 10 mai était proposée à tous. Le car a pris la direction de Turquant pour la visite de la Poire Tapée, puis du Musée de la Girouette et d'un élevage de vers à soie.

Le 16 juin dès 5h, la zone industrielle de Saint-Pavace était envahie par de nombreux véhicules. La renommée de la foire Bric à Brac a attiré de nombreux exposants. Pas moins de 560 se sont installés. Les visiteurs ont parcouru les 2,400 km afin de trouver l'objet tant convoité.



Le 5 octobre, une odeur de frites et viande grillée planait autour de la salle de loisirs. A l'intérieur les convives se sont amusés au son d'un dynamique orchestre.

Le 11 novembre, repas de l'armistice. 208 seniors de plus de 70 ans y ont été conviés. 85 étaient présents, une bonne occasion pour connaître de nouveaux habitants qui deviendront peut-être des amis.

Le 18 décembre près de 200 enfants ont assisté à un spectacle offert gracieusement par le comité. Le magicien a fait participer les jeunes amis à quelques tours de passe passe. Il a confectionné des animaux avec des ballons.

Le Père Noël est apparu et a distribué quantité de friandises. Chaque enfant est reparti avec un Père Noël en chocolat. Le 20 décembre, l'illustre personnage était de passage à l'école.

L'année se termine. Les membres de l'association ont rendu visite aux personnes âgées de plus de 70 ans, membres bienfaiteurs, afin de leur remettre un bon d'achat pour les fêtes de fin d'année.

En ce début d'année, les bénévoles de notre association vous présentent leurs bons vœux pour 2014.

Pour 2014

Devenu trop important, le bric à brac 2014 aura lieu le 15 juin, dans la zone industrielle de St Pavace, en raison de la facilité de l'accès, nombreux parkings de stationnement, circulation non perturbée et proche des bus.

Claude BUON, Président

Amitié Loisirs



Si vous êtes intéressés pour nous rejoindre, contacter :
Michel Bouquet - 02 43 81 16 26
Claudine Notté - 02 43 81 89 22
Pierrette Heurtebise - 02 43 82 29 15

Nous voici tous réunis autour de ce pot de l'amitié pour fêter mon départ à la retraite. Nous avons vécu, ensemble, des moments inoubliables au cours de notre vie de travail. Je m'en vais triste et content. Triste de devoir vous quitter après avoir partagé tant de joies et de peines, content de pouvoir, enfin, aspirer à ce repos tant désiré. Une nouvelle vie s'ouvre devant moi. Comment sera-t-elle ?

Elle sera comme vous la ferez. Dans un premier temps, il faudra décompresser, s'adapter à ce nouveau mode de vie. Mais attention, au bout de quelques semaines, voire quelques mois, l'ennui vous gagnera peu à peu. C'est là qu'il faut réagir, donner un nouveau sens à votre nouvelle vie.

Comment ?

Tout simplement en s'occupant non seulement de vous, mais aussi un peu des autres. Pour cela, il existe le bénévolat et les Associations.

AMITIÉ LOISIRS, le Club de Saint-Pavace, vous permet de faire partie de cette grande famille où il fait bon vivre. Il est prêt à vous accueillir et même à vous offrir de nombreuses activités qui vous permettront de passer une retraite agréable.

Parmi ces activités, on peut citer :

- des ateliers : couture, broderie, peinture sur porcelaine, tricot ;
- des divertissements : belote, tarot, loto, scrabble, pétanque, chant ;
- des sorties d'une journée ;
- des randonnées ;
- des voyages en France et à l'étranger
- des manifestations en salle : pot-au-feu, galette des rois, crêpes, repas, thé dansant, fête du 1^{er} mai et un somptueux repas de Noël.

Toutes ces activités sont le fruit d'un travail entre le Président et le Conseil d'Administration.

Alors, vous qui venez de prendre votre retraite, qui vous sentez isolé, n'hésitez pas. Rejoignez-nous et vous verrez que « la solitude, ça n'existe pas ».

Bonne année à tous.

Gilbert FARRUGIA
Adhérent

PROGRAMME 2014

10 janvier	Galette des rois
24 janvier	Assemblée Générale
7 février	Pot-au-feu
21 février	Après-midi crêpes
7 mars	Loto
21 mars	Concours de cartes
28 mars	Projection
29 mars	Pièce de Théâtre
1 ^{er} mai	Fête du muguet
14 au 21 mai	Séjour au Portugal
5 juin	Cochon grillé
26 juin	Pique-nique
30 août / 6 sept.	Séjour Pays Basque/Béarn
3 octobre	Concours de cartes
25 octobre	Porte Ouverte
7 novembre	Couscous
23 novembre	Après-midi dansant
28 novembre	Projection
5 décembre	Loto
13 décembre	Repas de Noël

ACTIVITÉS PERMANENTES

MARDIS APRÈS-MIDI

- Jeux de boules
- Jeux en salle : tous les 2^{ème} et 4^{ème} mardis du mois
- Travaux manuels: tous les 1^{er} et 3^{ème} mardis du mois

JEUDIS APRÈS-MIDI (sauf mauvais temps)

- Randonnées pédestres

ACTIVITÉS – LOISIRS

- Chant

COTISATION
ANNUELLE : 22 €



Harmonia

L'année 2012/2013 a été marquée par diverses manifestations à l'occasion du dixième anniversaire de l'association qui a eu la joie d'accueillir, en mai, sa « grande sœur », la chorale espagnole **Harmonia de Valladolid**. Deux concerts ont été donnés à cette occasion, l'un à l'église Saint Bertrand et l'autre en l'église de Saint-Pavace. Repas, visites, et soirée de gala ont également marqué cet événement. D'ores et déjà il est prévu que la chorale se rende en Espagne en octobre 2014 pour le vingtième anniversaire de la chorale espagnole.



Trois autres concerts ont été donnés : en septembre à Torcé-en-Vallée, en mars à l'église Saint Paul-de-Bellevue au profit du Secours populaire avec la chorale **Scolaïca** de Laval, et en juin, à Saint-Pavace dans le cadre de la fête de la musique.

La rentrée 2013/2014 a vu une arrivée importante de nouveaux adhérents puisque l'ensemble vocal compte maintenant 69 adhérents : 22 sopranos, 24 altos, 11 ténors et 12 basses.

Rappelons que le chœur est dirigé depuis huit ans par Gwenaëlle Lucas et accompagné au piano par Maëlle Durand jusqu'en juin 2013. Nous le serons désormais par Hiroko Patoureau. De plus, une fois par mois, un professeur de technique vocale, Ema Lee, vient faire travailler les choristes.



Au programme 2013/2014

- Un premier concert a été donné en septembre pour l'association Tandem qui organise des moments de rencontres au profit des malades de la clinique Victor Hugo.
- Le 12 janvier, concert de « l'an neuf » à l'église de Saint-Pavace avec la chorale « Chorum Conflantis » d'Écouflant (Maine-et-Loire). Un vin chaud sera ensuite offert aux spectateurs.
- Le 2 février, concert à Laval avec la chorale Scolaïca.
- Le 30 mars, concert à Yvré l'Évêque au profit de l'association ARSE (sauvegarde de l'Eglise d'Yvré)
- Le 28 juin, concert à Saint-Pavace dans le cadre de la fête au village.

Site de la chorale : <http://harmonia72.e-monsite.com/>

Conseil d'administration

Présidente : Cathy MEZIANI - Saint-Pavace - 06 03 89 00 75
Vice-Président : Annick GOUGAUD - Le Mans
Secrétaire : Jacques BOINAIS - Saint-Pavace
Secrétaire adjoint : Jean-Marc BOUR-THOMIN - Saint-Pavace
Trésorière : Marie-Thérèse MAIRE - Saint-Pavace
Trésorier Adjoint : Christine BOUTILLIER - Le Mans, Nicole CAUSIN - Le Mans (chargées de l'intendance), Prisca COLOMBIER - Yvré l'Évêque, Marie-Christine DELMASTRO - Le Mans, Anthonia ROBERT-KAAN - Joué l'Abbé (chargées des voyages), Jean-Claude GOUHIER - Neuville-sur-Sarthe (chargé du site web).

NCI

ENVIRONNEMENT

TOUTE UNE GAMME DE SERVICES DÉDIÉS À L'ENVIRONNEMENT

Collecte, tri et valorisation des déchets • Location de bennes déchets et gravats
 Vente de bacs roulants pour déchets ménagers
 Balayage de voiries, trottoirs, cours d'école, place de marché...
 Assainissement, nettoyage de canalisations, vidange toutes fosses.

NCI

PAYSAGE

RÉALISATION D'ESPACES VERTS privés ou publics

Aménagement et entretien de jardins
 Création d'aires de jeux • Embellissement • Plantation d'arbres • Pose de pavés

Agence Le Mans • 4, Route d'Allonnes • ZIS • 72100 LE MANS
 Tél. : 02 43 50 25 10 • lemans@nci-environnement.com

Harmoni'Hom

L'activité du chœur d'hommes « Harmoni'hom » a été soutenue tout au long de cette année sous la direction de Gwenaëlle Lucas.

Outre les répétitions mensuelles pleinières et le travail individuel et en pupitre, ce n'est pas moins de 9 concerts qui ont été donnés cette année.

Notre répertoire s'est enrichi et diversifié avec des chants d'origines diverses avec des compositeurs Russes, Allemands, Anglais, Américains et bien sûr Français.

Musiques sacrées, musiques anciennes ou issues de répertoires traditionnels, les chants harmonisés pour voix d'hommes ne manquent pas. Certains sont interprétés a capella, d'autres en complicité avec un piano tenu par Marion Laurent.

Actuellement composé de 17 chanteurs, notre chœur recrute pour arriver à 5 chanteurs par pupitre et principalement chez les ténors et barytons.

Les répétitions ont lieu au rythme d'une fois par mois le samedi ou le dimanche après-midi, à la salle Touraine, mise à disposition par la municipalité de Saint-Pavace. Chaque répétition dure 3 h 30, entrecoupée par un goûter préparé par l'un d'entre nous.

N'hésitez pas à nous rejoindre.



Le chœur Harmoni'hom en concert à Lavardin

Bureau de l'Association :

Président : Philippe Saène,
Saint-Pavace, tél. : 02 43 76 10 67

Vice-Président : Bernard Le Coroller, Le Mans,

Secrétaire : Christophe Briand, Le Mans,

Trésorier : Jean Lenoble, Ruaudin

vision plus

à VOTRE Oeil



**10, rue de la Paix
72190 COULAINES**

Tél. : 02 43 76 05 05



Troc .com

**DÉPÔT-VENTE
OU
ACHAT CASH**

- Estimation à domicile
- Paiement à domicile
- Livraison et enlèvement
- 3000 m² à votre disposition
- Paiement en 3, 4, 5 ou 10 fois
- Suivi de votre compte sur www.troc.com

Coulaines - St Pavace
Ancien Centre Leclerc
02 43 76 07 04

www.troc.com



**Les Jardins
D'Aven**

**Paysagiste
Conseil**

Annabelle Garnier
06 95 70 23 14
contact@lesjardinsdaven.fr
www.lesjardinsdaven.fr

création - conseil - entretien
jardin - terrasse - balcon

Les Créateurs & Amis de l'Art

L'association « Les Créateurs et Amis de l'Art » existe depuis plus de dix ans.

Elle se limite à organiser chaque année, à Saint-Pavace, une exposition accueillant plus d'une vingtaine d'artistes sarthois (peintres, sculpteurs, photographes etc.).

Cette manifestation se déroule dans la Salle des Loisirs et attire régulièrement, le temps d'un week-end, plusieurs centaines de visiteurs.

-Les palvinéens exerçant une activité d'art plastique (peinture à l'huile, acrylique, pastel, aquarelle, sculpture, poterie, photo etc.) sont invités à y participer et peuvent, le cas échéant, présenter leur candidature en contactant Jean Brault.

Jean BRAULT

18, rue Belle Vaudière • 72190 SAINT PAVACE

Tél. : 02 43 82 35 30 • jeanbrault72190@gmail.com

Le montant de l'inscription pour l'exposition 2014 demeure fixé à 11,00 €.



La prochaine exposition aura lieu les 5 et 6 avril 2014.

UNC - AFN

La section UNC – AFN, soldat de France de Saint-Pavace, vous présente le compte-rendu de l'année 2013.

Le 23 janvier 2013, nous avons fait notre réunion annuelle avec reconduction du bureau jusqu'à 2014. Cette réunion a été suivie d'un repas à la brasserie de la Paix avec nos adhérents et leurs épouses.

21 avril, déplacement au congrès départemental à Mulsanne.

Le 8 mai, nous avons participé à la cérémonie du souvenir 1939-1945, organisée par les ACPG-CATM.

Le 11 novembre, nous avons célébré la cérémonie de 1914-1918 qui fêtera l'an prochain son centième anniversaire.

Cette année et les années à venir, nous célébrerons le 5 décembre avec le 11 novembre en accord avec Monsieur le Maire pour que soit honoré la mémoire de tous les morts et de tous les conflits de ces guerres.

Dans toutes ces cérémonies, nous sommes accompagnés du conseil municipal enfants et nous les en remercions sincèrement.

Cette année nous avons encore eu à déplorer le décès d'un adhérent bien connu, Monsieur Roland Bouquet, pour son bénévolat et sa serviabilité auprès des associations des deux communes.

Comme d'habitude nous portons toujours aide et assistance aux obsèques de nos camarades de toutes générations du Feu.

Président :
Jean MOULIN
Tél. : 06 87 70 02 79



Depuis 1986

A.S. Saint-Pavace Football

III L'ASSP foot compte actuellement :

- 45 seniors ;
- 55 jeunes 6 à 18 ans ;
- 20 dirigeants jeunes et seniors (certains étant également joueurs).

Les jeunes des catégories U7 U9 U11 en foot à jeu réduit au sein de l'ASSP avec entraînement le mercredi et matchs le samedi. Les secteurs ont été modifiés en début de saison. Nous faisons désormais partie du Secteur Sarthe Centre.

Le mercredi, les entraînements sont assurés par 5 adultes, David Bleu, Guy Bignon, Pascal Coulbeau, Greg martin et Romain Tronchet, aidés par 3 jeunes : Alexandre Tepin, Valentin Nore et Nicolas Nore.

Le samedi, les U7 sont encadrés par Christophe Landais, aidé par Romain Tronchet, les U9 sont suivis par Dominique Jacob, les U11 par Pascal Coulbeau.

III Pour les U13, U15 et U18 :

Pour la 3^{ème} année consécutive nous sommes dans le Groupement Le Mans Nord Est Manceau avec les clubs d'Yvré L'Évêque et de Sargé. Les U13 ont rejoint le groupement cette année.

Les résultats sont probants. Nous allons aborder la 2^{ème} phase des championnats avec une équipe en Régional (Promotion d'Honneur les U15A) et 2 équipes en 1^{ère} Division du District les U13 et les U18. Les autres équipes étant en 3^{ème} Division.

Ce bon niveau nous permet de conserver nos meilleurs joueurs et de créer un réservoir pour les séniors.

Les entraînements et matchs sont repartis entre Yvré, Sargé et Saint-Pavace.



III Les Séniors

L'équipe A évolue en DRH de la Ligue du Maine pour la 4^{ème} saison consécutive. L'équipe B évolue en 3^{ème} division de District.

La bonne nouvelle de cette année 2013 est la réalisation du drainage du terrain annexe qui permet aux différentes équipes de pouvoir s'entraîner dans la semaine et ainsi préserver le terrain principal pour les matches du dimanche.

Nous remercions la municipalité qui a financé ces travaux et la Ligue du Football amateur auprès de laquelle nous avons obtenu une subvention de 9300 €.

Nous adressons également nos remerciements aux employés municipaux pour l'entretien des vestiaires et du terrain principal dont la qualité s'améliore année après année.

Un merci très spécial à tous les bénévoles du club et en particulier à l'un d'entre eux, Philippe Leveau, Vice-Président, qui a été récompensé de la médaille de bronze de la Jeunesse et des sports pour toutes ces années de bénévolat dans le Football.

Si aujourd'hui nous avons des équipements de ce niveau à Saint-Pavace, 2 terrains aux normes et avec éclairage, nous le devons à Philippe.



Thierry Nore, Président, 02 43 76 24 50

Allez voir toutes les infos du club chaque semaine sur le site :

<http://asstpavace.footeo.com>

Section Gymnastique

Notre rentrée s'annonçait bien puisque contrairement à l'année dernière, nous avons des professeurs pour tous nos cours. Mais cette année, c'est le manque d'adhérents qui nous a obligés à supprimer le cours du mercredi soir, le cours de step du lundi est en sursis et nous n'avons plus assez d'enfants dans les deux cours du mercredi matin. Le cours de marche nordique n'ayant pas fait plus de partisans, il ne sera pas reconduit l'année prochaine.

Ne soyons pas que négatif, les autres cours marchent bien et vous pouvez encore venir nous rejoindre (voir le bulletin des associations pour les horaires).

Nous vous convions à notre Assemblée Générale qui aura lieu le mardi 7 janvier 2014 à la salle des loisirs, vous pourrez nous faire part de vos attentes...



Nous vous souhaitons une bonne année 2014 à vous et à vos proches.

**Valérie HUART, Nadège PERROCHEAU,
Yves RABANT et Marie-Ange SORET
Tél. : 02 43 81 84 88
valerie.h72@gmail.com**

Pour tout renseignement :

Cathy MEZIANI - 02 43 81 17 97

Katherine MARZYS - 02 43 82 50 42

Véronique LEBAS - 02 43 76 22 97

ASSP

Section Tennis

Un club actif et dynamique

Des adhérents de tous âges qui prennent des cours ou pratiquent le tennis loisirs.

L'effectif moyen avoisine les 60 adhérents. Il faut noter une forte proportion de femmes dans notre club, à savoir 33% (28% au niveau départemental.)



Plusieurs horaires de cours et plusieurs animateurs :

- mercredi matin : avec Alain Bour pour les jeunes.
- samedi matin : avec Alain Bour et Carole Roux pour les jeunes et les adultes.
- lundi matin : avec Véronique Morin pour les adultes. Les cours du lundi matin sont dispensés tout l'hiver dans la salle omnisports de Neuville.

RAPPEL : Partenariat avec les J.S.Coulaines : les adhérents du Tennis Club de Saint Pavace, à jour de leur cotisation, peuvent jouer gratuitement sur les courts des 3 Vallées sur réservation au 02 43 82 36 00.

Un club affilié à la F.F.T. qui participe à diverses rencontres sportives :

- Championnat individuel départemental Jeunes homologué.
- Championnat d'hiver départemental en équipes homologué (en entente pour les femmes).
- Championnat de printemps départemental en équipes homologué. Le club engage diverses équipes jeunes et adultes, hommes et femmes.
- Raquettes FFT : réservées aux femmes.

D'autre part, le TC Saint-Pavace informe régulièrement ses adhérents et fait la promotion des divers tournois homologués organisés dans le département et la région tout au long de l'année.

Un Club ouvert à la Commune et à la Communauté de Communes

» **L'École Maternelle et Primaire de Saint-Pavace :** Le club offre aux écoliers 12 heures d'initiation au tennis. Cette formation est dispensée par François Foure, diplômé d'État, au printemps.

» **L'opération PASS TENNIS :** le club offre la possibilité de jouer sur ses courts de début avril à mi-septembre pour 25 euros seulement.

» **Rencontres amicales** fin juin ouvertes à tous, sur les courts, entrecoupées d'un apéritif et pique-nique pour fêter la fin de saison.

» **Les quatre clubs de La Communauté de Communes** ont organisé à l'automne 2013 un tournoi intercommunal adultes pour leurs adhérents. Ce tournoi homologué a été fort apprécié par les nombreux participants (environ 70 licenciés) qui se sont vus remettre chacun un lot financé par la Communauté de Communes et un bon d'achat offert par leur club.

» **Journée à Roland Garros en mai :** Les quatre clubs de la Communauté de Communes Rives de Sarthe affrètent chaque année un car (transport offert par la Communauté de Communes) pour 53 de leurs licenciés.

Un club tourné vers l'horizon 2015

C'est à cette période que deux courts couverts, financés par la Communauté de Communes Rives de Sarthe, devraient permettre la pratique du tennis toute l'année par les adhérents d'un club unique de tennis des Rives de Sarthe qui regroupera les 4 clubs actuels de tennis de la Communauté de Communes.

Le projet est désormais lancé, des équipes travaillent à sa mise en place.

Remerciements

À la Municipalité, à la Communauté de Communes, au Conseil général, au Comité Départemental de Tennis et à la Fédération Française de Tennis pour l'aide matérielle et financière apportée.

À nos sponsors : Ouvertures 72 (Le Mans), La Maison du Décor (Saint-Pavace), Gonsard Sols (Saint-Pavace), Garage Peugeot de Belle Ile (Coulaines) et à Audevard Architecture (Saint-Pavace).



Cyclo tourisme



Nos contacts :

Max PASSELAIGUE, Président

Tél. : 02 43 81 88 53 / 06 19 79 21 15

Jean-Yves UZU, Vice-président - Port. : 06 81 34 45 11

Chantal MARTIN, Trésorière

Tél. : 02 43 82 31 42 / 06 79 25 17 92

Christiane DUBRETON, Responsable Parcours

Tél. : 02 43 82 31 84 / 06 84 44 53 75

Le club cyclotourisme Palvinéen vous présente ses meilleurs vœux.

Que cette nouvelle année 2014 vous apporte bonheur, prospérité, santé et de belles balades en vélo !

Le cyclotourisme ce n'est pas que du vélo !

Le cyclotourisme c'est autre chose. Le cyclotourisme c'est la liberté d'aller là où l'on veut, par les routes que l'on aime, à la vitesse que l'on supporte dans le temps que l'on s'est donné avec les amis de son club.

Le cyclotourisme est une activité sportive de loisir et de plein air, excluant les compétitions cyclistes.

Dans notre club vous trouverez, surtout beaucoup d'amitié, des conseils, de la solidarité et toujours un groupe pour vous accompagner et pratiquer à votre niveau un plaisir partagé.

De nouveaux adhérents sont venus nous rejoindre cette année, faites comme eux, n'hésitez pas à nous contacter.

Que nos tenues ne vous impressionnent pas. C'est vrai c'est très voyant mais ce n'est pas de la « frime ». C'est notre sécurité à nous, cyclotouristes, d'être vus de loin.

Tout au long de l'année des circuits sont proposés tous les mardis, samedis et dimanches matins. Nous participons également aux sorties extérieures organisées par les autres clubs.

■ Des manifestations sont organisées dans l'année :

- En janvier, randonnée pédestre suivie de la galette des rois et prise de licence.
- Le week-end de l'ascension une sortie est organisée en dehors du département dans un lieu différent chaque année.



- Exceptionnellement cette année et pour fêter nos trente ans d'existence nous nous rendrons du 14 juin au 21 juin au gîte des 4 vents (gîte de la FFCT) à Aubusson d'Auvergne.
- En juin soir Barbecue.
- En octobre randonnée automnale
- En novembre assemblée générale suivie d'un repas.

*« Palviniéens, Palviniéennes »
n'hésitez pas
à enfourcher vos bicyclettes pour
nous rejoindre.*

SANIT-ELECT
Vincent PALLUET

PLOMBERIE
SANITAIRES
CHAUFFAGE
ENERGIE RENOUVELABLE
ELECTRICITE

sanit-elect@orange.fr
ZA. Champ Fleuri II 72190 ST PAVACE 02 43 76 61 65

**Boulangerie - Pâtisserie
Saint-Pavace**

2, rue du Monnet - St Pavace
02 43 76 92 86

Tennis de table



Gymnase, rue du Stade Neuville
Salle de loisirs « Touraine »
à Saint-Pavace.

Effectif 2013-2014

Le club compte 47 membres, dont 22 jeunes. Nous étions 45 licenciés à la même époque la saison dernière. Bien que 10 d'entre eux n'aient pas renouvelé leur licence, les nouveaux arrivants compensent largement les départs. La capacité attractive du club se confirme.



Entraînements jeunes à Saint-Pavace

Après les séances du mercredi de 17h à 18h pour les débutants et de 18h à 19h30 pour les joueurs plus expérimentés, un nouveau créneau a démarré cette saison le jeudi de 18h à 19h30.

2 équipes participent au championnat jeunes à partir du samedi 16 novembre. Ce championnat se déroule tout au long de la saison sur 7 journées. Une équipe benjamins et une équipe cadets ont été engagées.

De façon générale, les jeunes sont très demandeurs en matière de compétition, et le nombre de participants aux épreuves individuelles est en constante augmentation.

Le 2 octobre, en présence de M. Philippe Poumailloux, Maire, un maillot spécifique aux couleurs du club a été remis à chaque jeune.

Stages vacances scolaires

Le club organise 2 jours de stage à chaque période de vacances scolaires dans le gymnase de Neuville.

Horaires : 10h - 16h. Prochaines dates : 2 & 3 janvier – 13 & 14 mars – 5 & 6 mai 2014. Nous contacter.

Entraînements adultes

Ils se déroulent alternativement à St Pavace et à Neuville tous les mardis et vendredis soir à partir de 21h00.

Le club a engagé cinq équipes en championnat senior : une en D1, deux en D3, une en D4 et une en D5.

Deux équipes participent au championnat vétéran en D2 et en D3.

Ping loisir

Nous accueillons toujours avec plaisir les personnes qui ne souhaitent pas faire de compétition. Onze joueurs pratiquent en loisir notre sport au sein du club.

Visitez le site

www.pingstpavaceneuville.org

Contactez Patrick Gaudemer au 06 30 60 33 82

ACPG - CATM Coulaines, Saint-Pavace, Neuville

Au cours de l'année 2013 nos activités sont restées comme les années précédentes : nous occuper de nos camarades hospitalisés ou malades, de les reconforter, leur apporter à Noël et au 14 juillet quelques friandises en leur remettant un colis.

Nous avons participé aux manifestations patriotiques du 8 mai, 11 novembre et 5 décembre et aux célébrations organisées par nos camarades d'autres sections d'anciens combattants.

Il nous paraît important de remercier les conseils municipaux et leur encadrement pour leur participation à ces commémorations patriotiques.

Le 6 juin 2014 sera le 70^{ème} anniversaire du débarquement en Normandie des troupes alliées venues nous libérer du joug hitlérien. Nous espérons que quelques uns d'entre nous pourront se rendre aux cérémonies organisées à cette occasion.

Martial ROUSSEAU président



Judo, Disciplines Associées et Handisport
Complexe sportif
Tél : 02 43 25 65 45
Rue du Stade
72190 NEUVILLE s/Sarthe



Mardi 19 mars 2013

Commémoration officielle marquant le 51^{ème} anniversaire du cessez-le-feu de la Guerre d'Algérie

Lecture de poèmes par le CMJ, devant la stèle de Saint-Pavace
 Personnalités présentes : M. Le Mener, député et 1^{er} Vice-président du Conseil général, était excusé (retenu à l'assemblée nationale) - M. Rouillon, Conseiller général et maire de Coulaines - M. Poumailloux, maire de Saint-Pavace - Les deux maires étaient accompagnés de plusieurs adjoints et de conseillers municipaux - Le Commandant de la brigade de Gendarmerie de Savigné-l'Évêque - M. Rousseau, président des PG-ACVG-CATM - M. Moulin, président de l'UNC - M. Caffiéri, délégué départemental du Souvenir Français - M. Fouquart, président départemental des combattants résistants volontaires - 6 drapeaux - Les enfants du conseil municipal jeunes et les élus accompagnateurs.

L'office religieux a été célébré par l'abbé Jean-Marie Ferrières, en l'église de Coulaines.

Le vin d'honneur servi à la salle des loisirs de Saint-Pavace était offert par la municipalité.



De gauche à droite : Croix du Combattant : Maurice Guinoiseau (Saint-Pavace) ; Titre de Reconnaissance de la Nation : Alexandre Vilette (Coulaines) - Raymond Police (Coulaines)
 En arrière plan : Serge Humblot (Coulaines) - Henri Valomet (Coulaines) - Claude Guyard (Coulaines), Pierre Bocage (Le Mans), Médaille Commémorative avec agrafe « Algérie » : René Goujon (Coulaines) - Joseph Chanoux (Coulaines).



Nature et Logis

Créateur de maisons écologiques

Maisons Bois,
 Maisons Passives,
 Extensions,
 Rénovations...

Rue de Touraine
 72190 Saint-Pavace
 Tél. 02 43 81 15 03
 e-mail natureetlogis@groupe-solution.fr



Cegelec

Agence Infra Bassin de Loire
 Centre Le Mans

- Lignes et Réseaux Électriques, Réseaux gaz
- Éclairage Public : Travaux neufs, Maintenance, Gestion, Feux de signalisation
- Réseaux Haut Débit, Vidéocommunication
- Stations d'Épuration, Pompage
- Assainissement, Adduction d'Eau Potable.

112, rue Albert Einstein - CS 62118 - 72021 LE MANS Cedex 2
 Tél. : 02 43 21 53 45 - Fax : 02 43 21 53 49
 centre.le-mans-ibdl@cegelec.com

Accueil Saint-Pavace

L'Accueil Saint-Pavace vous propose différentes activités comme des visites d'entreprises, des sorties culturelles, des rencontres culinaires, des échanges littéraires, des randonnées, des voyages d'une journée. Nous sommes à l'écoute de tous pour des propositions d'activités.

Nous nous réunissons tous les jeudis en dehors des vacances scolaires.

Venez nous rencontrer à l'occasion de notre galette des rois et de la présentation de notre programme le jeudi 9 janvier 2014 à 14 h à la Salle des loisirs.

N'hésitez pas à demander notre programme et à faire un pas vers nous, vous serez toujours bien accueillis.

Je vous souhaite de bonnes fêtes de Noël et une année 2014 pleine de joies pour vous et votre famille.

Valérie HUART et toute l'équipe de l'Accueil St PAVACE
Tél. : 02 43 81 84 88
valerie.h72@gmail.com



Fabrique de cloches à Villedieu-les-Poêles



Visite du château de Sainte-Suzanne



Déjeuner à Granville





Contactez Nathalie Jupin
au **02 43 82 51 32**
ou rendez-vous au
36 bis rue Rabelais
72190 COULAINES

Un Renseignement ?
Un Devis ?
Une souscription ?

Artisans Commerçants
Prestataires de Services
composez le **0 810 355 001**
Entreprises et Collectivités
composez le **0 810 840 040**



Groupama, entreprise régie par le code des assurances

Innovation TRANSPORTS

Taxis toutes distances
Transports de Malade Assis
Assistance
Transports cars ou Minibus
Navettes aéroports
Voyages et excursions

20 Rue des Genêts
72470 Champagné

+33 02 43 89 25 25
+33 06 03 96 69 30

www.innovationtransports.com
contact@innovationtransports.com

Sécurité

Une formation ou remise à jour des gestes de premiers secours a lieu tous les deux ans pour le personnel et les assistantes maternelles.



À l'initiative de la mairie, le samedi 23 novembre, Jean Luc COSTE, moniteur diplômé de la Croix Blanche, a initié gratuitement une quarantaine de personnes à l'utilisation d'un défibrillateur, lors d'une matinée ouverte à tous.



Les défibrillateurs, sont à la disposition :

- à l'école primaire, sous la galerie ;
- à l'entrée de la salle de loisirs ;
- à la mairie, sur le pignon ;
- au stade sur le pignon du vestiaire.

Ces défibrillateurs comportent un mode d'emploi vocal qui permet à toute personne même non initiée de maîtriser leur utilisation, entièrement automatique.

VOUS POUVEZ SAUVER UNE VIE.

Berges de Sarthe

Le Syndicat mixte Sarthe Amont et le Conseil général ont mis en place un programme de nettoyage des berges de la Sarthe. L'intervention consiste à abattre des arbres condamnés à un dépérissement dû à un champignon.

Cet abattage est fait par une équipe compétente, l'entreprise Dervenn, qui tient compte de l'écosystème à reconstituer, de protéger la nature et de la mettre en valeur.

Des habitants ont bénéficié du bois abattu.



Recensement de la population



Le recensement s'est déroulé du 17 janvier au 16 février 2013. 770 logements ont été enquêtés.

Le chiffre de la population n'est pas encore officiellement connu. Il devrait se situer aux alentours de 2000 habitants.

Élections municipales dimanches 23 et 30 mars 2014



ATTENTION : les règles changent pour les élections municipales dans les communes de plus de 1000 habitants comme Saint-Pavace, avec le scrutin de liste, à savoir :

- 1 - seules des listes complètes de 19 conseillers avec parité et alternance hommes /femmes ou femmes/hommes peuvent être proposées.
- 2 - une seconde liste présentée sur le même bulletin proposera les conseillers communautaires, représentants de notre commune à la Communauté de communes des Rives de Sarthe.
- 3 - le bulletin sera NUL en cas de panachage, rayure, rajout, ou de toute autre modification.
- 4- obligation de présenter une pièce d'identité avec la carte d'électeur (Carte d'identité, passeport, permis de conduire,...).

**Élections européennes :
dimanche 25 mai 2014**



La gestion des animaux de compagnie

De nombreux palvinéens se plaignent de la prolifération des chats dans certains quartiers. Il est demandé aux propriétaires de ces animaux d'éviter leur reproduction.

Nourrir les animaux sans propriétaire c'est aussi participer à leur prolifération !

Rappel : sur les promenades, les chiens doivent être tenus en laisse pour éviter tout accident.

Une convention de ramassage d'animaux errants est signée chaque année avec CANIROUTE pour 1,50 € par habitant. Les propriétaires sont facturés des frais de ramassage et de garde des animaux récupérés sur la voie publique.



Gendarmerie

La gendarmerie vous propose de surveiller votre domicile quand vous partez en vacances ou lors d'une absence.

Pour cela, il suffit de le signaler sur le site de la Préfecture : www.sarthe.gouv.fr

Les gendarmes effectueront une surveillance de votre domicile au cours de leurs patrouilles.

Comment se protéger des cambriolages dans les résidences ?

Plus de 300 000 cambriolages ont lieu en France chaque année, soit 1 toutes les 10 secondes. La moitié des cambriolages concerne des résidences principales. Ils sont commis pour plus de 50 % entre 14h et 17h.

Comment s'en préserver ? Le délinquant est un être rationnel qui cherche à obtenir un maximum de gain en prenant le moins de risque possible, afin de ne pas être identifié et interpellé. Son choix se portera donc naturellement vers les habitations présentant peu de difficultés.

Diminuer le risque d'être victime d'un cambriolage nécessite d'avoir un comportement quotidien de vigilance et de bon sens. Mais lutter contre ce fléau est l'affaire de tous. Toute anomalie de comportement dans un quartier, une résidence ou un immeuble doit attirer votre attention, pour préserver votre habitat et celui de votre voisin.

La recherche, a posteriori, de véhicules suspects, de passage, en stationnement, ou quittant à vive allure les abords de votre propriété (ou celle de vos voisins) peut être grandement facilitée par la prise de photo grâce à votre téléphone portable. Les aboiements de chien suffiront à vous alerter utilement, au milieu de la nuit, ou au cours de la journée, d'une présence étrangère aux abords ou dans l'habitation.

Prenez le temps de photographier tous vos objets de valeur, de noter leurs caractéristiques. Ces informations seront très utiles en cas de vol (bijoux, tableaux, meubles, horloges, etc.). Pour le matériel de type TV, appareil photo, ordinateur, tablettes, relevez la marque, le type, le numéro de série et les caractéristiques particulières. Ces conseils peuvent s'appliquer aux motos, quads, cycles, etc. enfin, n'hésitez pas à communiquer aux enquêteurs toute information pouvant aider à la manifestation de la vérité.

En cas de cambriolage, ne modifiez rien dans votre habitation avant l'arrivée des enquêteurs.



La gendarmerie met tous les moyens à sa disposition pour lutter activement contre les cambriolages, afin de garantir votre sécurité. Mais ce combat est celui de tous, et à nos côtés, vous en êtes les premiers acteurs.

Le lieutenant Loïc PILARD,
Commandant la communauté de brigades de Savigné l'Évêque

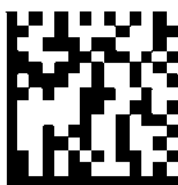
www.saint-pavace.fr



Des améliorations ont été apportées sur le site Internet notamment le diaporama de photos sur la page d'accueil, la présentation de l'actualité en photos, et une revue de presse mise à jour quotidiennement...

Un paiement en ligne des factures des services municipaux permet de régler d'un clic...

Connectez-vous au site internet de la commune avec votre smartphone



Dates à retenir

- » Vœux du maire
Mercredi 8 janvier à 19 h.
- » Concert de l'An neuf d'Harmonia
Dimanche 12 janvier 2014
- » Réunion d'information ordures ménagères
Mardi 21 janvier 2014
- » Exposition des Créateurs et Amis de l'Art
Samedi 5 et dimanche 6 avril 2014
- » Bric à brac du Comité des Fêtes
Dimanche 15 juin 2014
- » Fête du village
Samedi 28 juin 2014
- » Porte ouverte d'Amitié loisirs
Samedi 25 octobre 2014

OUVRAGES CONCERNANT L'HISTOIRE DE LA COMMUNE

« Il était une fois en Sarthe » de M. Lemmet

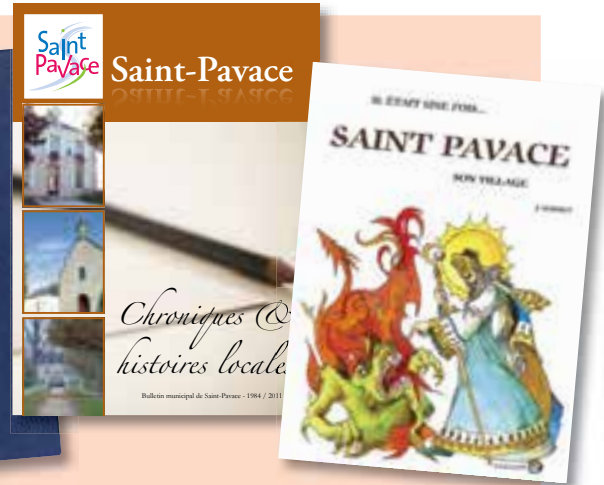
« Le journal du Maire 1823-1859 »

« Chroniques et histoires locales »

Sur le site de la commune, vous pouvez prendre connaissance des ouvrages écrits par des palvinéens.

En vente également en mairie :

- des cartes postales ;
- des enveloppes pré-timbrées illustrées.



E.S.A.T.

14, rue de Provence - 72190 St-Pavace

Tél. : 02 43 82 55 38

Fax : 02 43 82 56 63

Prestation aux entreprises et aux particuliers

*Entretien d'espaces verts, entretien des locaux
Sous-traitance industrielle
Fabrication d'étais d'art*

*ANAIS est une association reconnue d'utilité publique. Ses prestations sont déductibles des impôts pour les particuliers, et de la taxe Agefiph pour les entreprises.
www.anais.asso.fr*



La Maison Du Décor
ERIC GONSARD

Plafond tendu Barrisol - Tissu tendu - Peinture

Revêtements de sols et murs

Parquet - Store

ZAC de la Touzardière

72190 Saint-Pavace

Tél. : 02 43 82 84 03

Fax : 02 43 89 15 88



Électricité générale - magasin
Neuf rénovation - remise aux normes
Câblage informatique - téléphonique
Télévision (TNT - Satellite - Réseaux)

ELCARE

**Toutes vos installations électriques,
informatiques et téléphoniques
Agencement électrique de magasin**

électricité - câblage - réseau

AVENUE DU MAINE - 72190 SAINT PAVACE

Tél. : 02 43 81 14 79

www.elcare.fr infos@elcare.fr



**Avenue du Maine
72190 Saint-Pavace**

Tél. : 02 43 81 16 80

Fax : 02 43 81 15 25

www.rousseau-agencement.com



Maud Salé

Enseignante indépendante
intervenant à domicile

Aide aux devoirs

*Cours particuliers
français / anglais / espagnol*

Méthodologie



Téléphone : 06 43 44 99 03
maud.sale@enseigne-a-dom.com

www.enseigne-a-dom.com



PEUGEOT

GARAGE DE BELLE-ÎLE

Z.I. - 6, rue de Belle Île - 72190 COULAINES
Tél. : 02 43 82 20 26 - Fax : 02 43 76 87 14
garagedebelleile@wanadoo.fr

Nouvelle agence « Peugeot Blue Box » pour encore mieux vous servir



- ▶ Mécanique toutes marques, SAV Peugeot
- ▶ Carrosserie toutes marques, pare brises (échange et réparation), peinture
- ▶ Entretien et transformation de véhicules au Gpl
- ▶ Vente de véhicules neufs et occasion



Accueil



Véhicules de courtoisie



Ventes VO / VN



Peinture / Carrosserie



Atelier mécanique



Nouvelle 308



208 GTI



2008

Memento / Numéros utiles

MAIRIE

Tél. : 02 43 81 05 94 - fax : 02 43 82 12 18
mairie.sg@saint-pavace.fr
Site internet : www.saint-pavace.fr

Heures d'ouverture :

Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
Mercredi de 8 h 30 à 12 h
Samedi de 10 h à 12 h (en période scolaire)

Connectez-vous
au site internet
de la commune
avec votre
smartphone



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES des Rives de Sarthe

2, rue Jules Ferry • 72380 Sainte Jamme sur Sarthe
Tél. : 02 43 20 03 94
site internet : www.cdcrivesdesarthe.fr

Député de la circonscription : Dominique LE MENER

Tél. : 02 43 76 07 41

Conseiller général :

Christophe ROUILLON, maire de Coulainnes
Tél. : 02 43 74 35 35
www.cg72.fr • Elus-de-gauche@cg72.fr

Relais Assistantes Maternelles Parents Enfants

Tél. : 02 72 88 07 68 • rampe@cdcrivesdesarthe.fr

ORDURES MÉNAGÈRES ET TRI SÉLECTIF

Ramassage le JEUDI sur toute la commune (collecte reportée le vendredi les semaines comportant un jour férié)

DÉCHÈTERIE

Neuville-sur-Sarthe

Horaires d'ouverture :

ÉTÉ du 1^{er} avril au 30 septembre
Lundi – Mercredi de 14 h à 18 h
Samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
HIVER du 1^{er} octobre au 31 mars
Lundi – Mercredi de 14 h à 17 h
Samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

ÉCOLES

Blog : <http://ecolepubliquedesaintpavace.scolablog.net>

École Maternelle Saint-Pavace

Tél. : 02 43 81 21 47

École Primaire Saint-Pavace

Tél. : 02 43 81 65 85

Collège Jean Cocteau Coulainnes

Tél. : 02 43 82 29 86

BIBLIOTHÈQUES

* Bibliothèque École de Saint-Pavace.
* Culture et Bibliothèque pour Tous
58, rue du Général de Gaulle • COULAINNES
Tél. : 02 43 76 85 09

CULTE - OFFICES RELIGIEUX

Samedi 18 h 30 à Saint-Pavace
Dimanche 10 h 30 soit à Saint-Paul de Bellevue,
soit à Saint Nicolas de Coulainnes

Paroisse St Nicolas

presbytère, 42, av. du Général de Gaulle • COULAINNES
Tél. : 02 43 81 12 12 - <http://paroissessaintnicolas.over-blog.com>

MÉDECINS

Dr BOURGES

5 bis, rue des Pommiers • Saint-Pavace 02 43 76 04 40
Médecins d'urgence 72 02 43 51 15 15

SAMU

15 ou 02 43 23 23 23

POMPIERS

18 ou 112

HÔPITAL DU MANS

02 43 43 43 43

DENTISTE • Dr CURNIER

5 bis, rue des Pommiers • Saint-Pavace 02 43 76 00 92

PHARMACIE • M^{me} BOTHEREL

Centre Commercial • Saint-Pavace 02 43 76 00 30
Pharmacie de garde 0 810 786 759

Centre social

2, rue de Belle Île • Coulainnes 02 43 74 11 10
(Assistante sociale, puéricultrice, PMI)
Permanence téléphonique le mercredi de 9 h 30 à 11 h

Centre anti-poisons ANGERS

02 41 48 21 21

IMPÔTS

Hôtel des Impôts - 33, av. Général de Gaulle • Le Mans
Tél. : 02 43 83 44 51

PERCEPTION

Trésorerie de l'agglomération mancelle
100, rue de Flore • Le Mans Tél. : 02 43 81 08 15

Électricité de France - Dép. d'urgence 09 726 750 72

Gaz de France - Dépannage d'urgence 0 810 433 072

Service des eaux SIDERM 02 43 84 67 23

Assainissement VEOLIA 0 811 902 902
ou 02 43 50 11 60

La Poste - 16, rue de la Paix • Coulainnes 02 43 54 85 40
du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 18 h
Samedi de 9 h à 12 h

Boîte aux lettres

Place de l'Église
Levée du courrier du lundi au vendredi à 12 h
Samedi à 9 h

Gendarmerie

02 43 27 50 11
16, avenue François Mitterrand • SAVIGNÉ L'ÉVÊQUE
Fax : 02 43 27 85 49
cob.savigne-l-eveque@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Journaux

* **Correspondant OUEST FRANCE** : M. Guy GOUDIN
10, allée du Petit Vignard • Saint-Pavace 02 43 76 84 13
E-mail : goudingel@sfr.fr

* **Correspondant MAINE LIBRE** : M. Jacques BOINAIS
35, rue du Monnet • Saint-Pavace 02 43 81 15 24
E-mail : lesboinais@gmail.com

Horaires des Cars T.I.S.

Des dépliants sont disponibles à la Mairie • www.lestis72.com

Service des Transports scolaires

2 rue des Maillets • LE MANS 02 43 54 72 72

Taxi Saint-Pavace

Innovation Transports 02 43 89 25 25
06 03 96 69 30

Il est rappelé que pour tous les problèmes concernant les voies et les réseaux communaux (assainissement, eau, gaz, électricité...), la mairie doit être informée d'urgence afin de faire intervenir les services concernés.